

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION INTERMINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2020

CONDUITE ET PILOTAGE
DES POLITIQUES DE
L'ÉCOLOGIE, DU
DÉVELOPPEMENT ET DE
LA MOBILITÉ DURABLES



PROGRAMME 217

**CONDUITE ET PILOTAGE DES POLITIQUES DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT
ET DE LA MOBILITÉ DURABLES**

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | BILAN STRATÉGIQUE

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Émilie PIETTE

Secrétaire générale du ministère de la transition écologique, du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministère de la mer.

Responsable du programme n° 217 : Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Le programme 217 est le programme support de la mise en œuvre des politiques publiques du pôle ministériel regroupant le ministère de la transition écologique (MTE), le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (MCTRCT) et le ministère de la mer.

L'essentiel des dépenses du programme 217 est consacré aux effectifs et à la masse salariale du MTE (à l'exception de ceux de l'Autorité de sûreté nucléaire portés par le programme 181 "Prévention des risques"), du ministère de la mer et du MCTRCT (à l'exception des délégués du préfet portés par le programme 147 "Politique de la ville" et de ceux portés par le budget du ministère chargé des affaires sociales et celui du ministère de l'intérieur).

Les emplois et la masse salariale correspondant aux personnels affectés dans les services ministériels ou dans les directions départementales interministérielles sont répartis entre quinze actions distinctes. 14 de ces actions, dites « miroirs », permettent d'identifier et de répartir les moyens en personnel comme s'ils étaient inscrits directement dans les programmes de politique publique correspondants, tout en offrant une gestion plus souple et optimisée du plafond d'emplois ministériels et des crédits de personnel attachés. Le regroupement sur un programme de la quasi-totalité des moyens ministériels en personnel facilite également la mise en œuvre des réformes en permettant une plus grande fluidité dans la gestion des ressources humaines. Les actions miroirs 7 à 24 et l'action 28 portent les moyens de personnel dédiés aux différentes politiques publiques du MTE et aux fonctions transverses. L'action 15 porte les moyens de personnel œuvrant aux missions du MCTRCT. L'action 11 porte les moyens de personnel œuvrant aux missions du ministère de la mer.

Hors titre 2, ce programme assure le financement des activités support du secrétariat général, nécessaires au pilotage des ministères.

Pour l'année 2020, le programme 217 a participé, comme les années précédentes, à la réduction du déficit public, en optimisant l'utilisation des moyens qui sont mis à sa disposition.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la COVID 19, qui a conduit la secrétaire générale, responsable du programme 217, à initier une nouvelle dynamique auprès de ses services, afin de développer les capacités d'adaptation, d'innovation et de résilience des ministères. Le programme 217 a ainsi été fortement mobilisé par la recherche d'un juste équilibre entre la maîtrise des dépenses et l'adaptation des ministères à l'évolution des techniques numériques et des nouveaux modes de travail.

Même si la gestion a été perturbée par la crise sanitaire et le report d'un certain nombre d'évènements internationaux, 2020 a été une année d'action, permettant de poursuivre les priorités suivantes :

- l'installation d'une gouvernance de développement durable capable de construire et de mettre en place des politiques nationales ambitieuses en matière de transition écologique ;
- la conduite d'une action stratégique transversale pour doter les ministères de la compétence, de l'expertise et des ressources nécessaires à la prise en compte de la transition écologique. L'enjeu est d'infléchir les politiques publiques, et par là même les comportements ;
- l'accomplissement d'un appui de qualité aux agents, en adéquation avec leurs missions, tout en recherchant une utilisation plus efficiente des moyens (notamment par leur mutualisation) ;
- l'exemplarité en termes d'éco et socio-responsabilité par la promotion du plan d'actions « services publics éco-responsables » et l'insertion des clauses environnementales et sociales dans les contrats d'achats publics ;

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | BILAN STRATÉGIQUE

- la mise en œuvre des orientations gouvernementales en matière de renforcement de la proximité des services de l'État avec les territoires.

Le dispositif de performance du programme, centré autour des cinq indicateurs communs aux programmes supports, se décline en deux objectifs de rationalisation de la gestion des moyens (objectif n°1 : « Être une administration exemplaire au regard du développement durable, dans la maîtrise des moyens de fonctionnement ») et d'adaptation des compétences des agents et des services pour répondre au mieux aux missions et à leurs évolutions, dans un contexte de réformes (objectif n°2 : « Appliquer une politique responsable en matière de ressources humaines »).

S'agissant de l'objectif n°1, les résultats du dispositif de performance ne sont pas ceux attendus. En effet, les résultats respectifs des indicateurs d'efficacité bureautique (1 375 €/poste), d'efficacité de la fonction achat (4,42 M€) et du ratio d'efficacité de la gestion immobilière (46,47 €/m²) reflètent en 2020 la généralisation du télétravail en réponse à la crise sanitaire et la réalisation d'importants travaux immobiliers (nouveaux cabinets).

Quant à l'objectif n°2, il maintient une bonne performance par rapport à l'année 2019. Le résultat 2020 du ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines (2,95 %) est conforme à la prévision initiale du PAP 2020 (2,90 %) et confirme la poursuite de la trajectoire de rationalisation des effectifs support. Concernant le taux d'emploi des travailleurs handicapés, le résultat prévisionnel de 8,55 % démontre une fois de plus la politique volontariste des ministères en faveur des travailleurs handicapés. Il convient de noter que le taux d'emploi légal est de 6 %.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Être une administration exemplaire, au regard du développement durable, dans la maîtrise des moyens de fonctionnement
INDICATEUR 1.1	Ratio d'efficacité bureautique
INDICATEUR 1.2	Efficacité de la gestion immobilière
INDICATEUR 1.3	Efficacité de la fonction achat
OBJECTIF 2	Appliquer une politique des ressources humaines responsable
INDICATEUR 2.1	Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines
INDICATEUR 2.2	Taux d'emploi des travailleurs handicapés au sein des deux ministères

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF

1 – Être une administration exemplaire, au regard du développement durable, dans la maîtrise des moyens de fonctionnement

INDICATEUR

1.1 – Ratio d'efficience bureautique

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Ratio d'efficience bureautique	€/poste	1089	1302	1069	1392	1375	1069

Commentaires techniques

Le ratio d'efficience bureautique permet de rapporter le montant des dépenses de bureautique au nombre de postes de travail.

Mode de calcul :

- **Au numérateur** : la somme des dépenses bureautiques des ministères pour le périmètre concerné (administration centrale ou « AC », intégrant :
 - Les achats d'ordinateurs fixes, d'ordinateurs portables, écrans, personal digital assistant (PDA), photocopieurs et imprimantes personnelles ou en pool et les consommables ;
 - Les messageries et les licences des systèmes d'exploitation et des suites bureautiques ;
 - La formation bureautique des utilisateurs ;
 - Les serveurs bureautiques et les serveurs de messagerie ;
 - La masse salariale et dépenses afférentes des personnels internes et externes affectés au support et au soutien des utilisateurs de la bureautique ;
 - Les coûts de maintenance des matériels et du logiciel de bureautique ;
 - Les locations d'équipement afférentes à la bureautique le cas échéant ;
 - Les dépenses de télécommunications individuelles (matériels, abonnements et facturation individuelle ou collective).

Nota bene :

- Sont exclus : les coûts d'accès à l'internet et d'hébergement, les dépenses liées aux applications de collaboration et les coûts réseaux (données), ainsi que les dépenses de reprographie. Les coûts du personnel utilisateur de la bureautique ne sont pas intégrés dans ce ratio ni le temps qu'il passe en formation bureautique. De même, les éventuelles recettes liées à la bureautique ne sont pas prises en compte ;
- Sont inclus : les frais de mission et de transport, si le déplacement concerne le support bureautique ;
- Les dépenses de télécommunications individuelles (téléphonie) ne sont prises en compte qu'à compter des prévisions et résultats valorisés pour le PAP 2019.
- **Au dénominateur** : valeur minimale entre le nombre d'effectifs physiques comptabilisé (EPC) et le nombre de postes de travail pour le périmètre concerné (AC) :
 - Nombre d'agents : il s'agit de l'effectif réalisé en effectifs physiques comptabilisés au 31 décembre de l'année considérée ;
 - Nombre de postes de travail : les structures recensent en fin d'année le nombre d'ordinateurs fixes et portables en service, qui constitue par convention le nombre de postes de travail (physiques). Plus précisément, pour tenir compte des éventuelles évolutions entre deux années, le nombre de postes bureautiques est la moyenne des nombres de postes bureautiques au 31/12/N-1 et au 31/12/N. À noter que, par convention, un poste physique partiellement affecté à autre chose que de la bureautique est pris en compte. Les postes physiques en location sont inclus, de même que les postes affectés à des vacataires. Enfin, les postes qui ne sont pas affectés à l'usage individuel (équipement des salles de formation, des prestataires ou autres intervenants extérieurs, ou bien encore pour des positions d'accueil ou des positions techniques de supervision et de contrôle) sont également pris en compte.

Source des données :

- numérateur : dépenses constatées en crédits de paiement (CP) dans l'outil CHORUS exécutées sur une liste de comptes PCE dont le détail est donné dans le guide de la performance du programme, puis retraitement éventuel des erreurs d'imputation comptable par croisement des données recensées dans les outils de suivi de gestion interne.
- dénominateur : informations issues du système d'information dédié à la gestion des ressources humaines, croisées avec des outils de suivi de la sous-direction.

INDICATEUR

1.2 – Efficience de la gestion immobilière

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévission PAP 2020	2020 Prévission actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Ratio entretien courant / SUB en administration centrale	€/m ²	36,3	40,66	36,97	40,79	46,47	38
Ratio d'occupation (SUN / poste de travail) en administration centrale	m ² /poste de travail	11,7	11,56	11,7	11,6	11,55	11,7

Commentaires techniques

Mode de calcul :

1. sous-indicateur 1.2.1 : ratio d'entretien courant / surface utile brute (SUB) en administration centrale.

- au numérateur : dépenses d'entretien courant (en crédits de paiement) réalisées au cours de l'année considérée au titre de l'entretien courant, de l'exploitation et la maintenance des bâtiments et du nettoyage des locaux ;
- au dénominateur : surface utile brute (SUB) en m² des locaux occupés par les services d'administration centrale des MTE-MCTRCT-MMER à la charge du programme 217.

2. sous-indicateur 1.2.2 : ratio d'occupation (surface utile nette / poste de travail) en administration centrale.

- au numérateur : surface utile nette (SUN) en m² des locaux occupés par les services d'administration centrale des MTE-MCTRCT-MER à la charge du programme 217 ;
- au dénominateur : nombre de postes de travail comptabilisé au 31 décembre de l'année n-1.

Source des données :

- le montant des dépenses relatives à l'entretien courant est extrait du système d'information CHORUS. La fiche du guide ministériel dédié à la performance précise la liste des comptes PCE et groupes de marchandises correspondant à ces dépenses ;
- les données relatives aux surfaces et aux postes de travail sont extraites de tableaux de suivi sous tableur bureautique renseignés par les services.

INDICATEUR

1.3 – Efficience de la fonction achat

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévission PAP 2020	2020 Prévission actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Efficience de la fonction achat	M€	52,8	15,98	Non connu	Non déterminé	4.42 (prévission)	Non connu

Commentaires techniques

Mode de calcul :

La valeur de l'indicateur correspond au « gain achat base 12 mois », calculé comme suit :

[(Prix ou coûts dits « de référence », éventuellement révisés selon les termes des marchés pris en considération, et prenant en compte l'évolution du marché économique si celle-ci est supérieure à 4 % en valeur absolue) – (prix ou coûts effectivement négociés après intervention de l'acheteur)] X (volume prévisionnel annuel). La base 12 mois est proratisée à compter de la notification du marché. De ce fait, une partie des gains compte pour l'année N et l'autre pour l'année N+1.

Source des données :

Les données nécessaires au calcul de l'indicateur sont extraites de l'application APPACH (outil interministériel).

ANALYSE DES RÉSULTATS

Indicateur 1.1 : « ratio d'efficience bureautique »

Les enjeux de la transformation numérique impliquent une adaptation constante des matériels et équipements aux nouveaux usages. Le déclenchement des plans de continuité d'activité ministériels lié à la crise sanitaire de la COVID-19 en a été une illustration très concrète. Des investissements importants ont en effet été nécessaires pour mieux équiper les agents de matériels permettant le travail à distance et pour améliorer la disponibilité des services de

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

télécommunications. Les charges d'administration des parcs d'ordinateurs et de téléphones portables sont également plus importantes.

Ces éléments se traduisent par une évolution à la hausse de l'indicateur tant par rapport à la réalisation 2019 (1 302 €/poste) que par rapport à la prévision initiale 2020 (1 069 €/poste, qui ne prenait toutefois pas en compte les dépenses de téléphonie), le ratio atteignant 1 375 € par poste de travail en 2020. Ce ratio exécuté s'avère toutefois inférieur à la prévision actualisée en PAP 2021, qui s'établissait à 1 392 € par poste.

Indicateur 1.2 : « efficacité de la gestion immobilière »

Sous-indicateur 1.2.1 : « ratio d'entretien courant »

La valeur de l'indicateur est établie à 46,47 € du m² contre 40,66 €/m² en 2019. Cette forte hausse s'explique principalement par la prise en charge de locaux supplémentaires (nouveaux cabinets), ainsi que des travaux liés aux problèmes d'étanchéité de façade (fuites et infiltrations sur l'immeuble de la défense Tour Sequoia).

Le poste nettoyage des locaux a également été impacté par des dépenses directement liées à la crise sanitaire, le montant annuel s'établit à 2,7 M€. Le poste entretien courant a quant à lui à l'inverse baissé du fait d'un nombre moindre d'opérations de travaux courant ayant été programmé (peintures, moquettes). En outre, le poste « exploitation et maintenance » des bâtiments est en hausse de 2,8 M€ en 2020.

Sous-indicateur 1.2.2 : « ratio d'occupation »

La valeur de l'indicateur est stable à 11,55 m² par poste de travail. La crise sanitaire a limité les déménagements d'agents au cours de l'exercice 2020, le périmètre de l'administration centrale est par conséquent resté stable.

Indicateur 1.3 : « efficacité de la gestion achat »

Le montant prévisionnel des économies d'achat déclarées en 2019 et comptabilisées en 2020 sont à ce jour de 4,42 M€. Le montant des économies d'achat 2020 sera actualisé à la fin du mois de mars 2021, après prise en compte des économies d'achat déclarées en 2020 et saisies dans l'application APPACH.

Le comité interministériel des achats de l'État a validé en mars 2020 le principe de saisie des économies d'achat 2020 dans l'application des achats de l'État (APPACH). La crise sanitaire a engendré un report des formations utilisateurs et, par voie de conséquence, un déploiement de l'application APPACH dans les services centraux et déconcentrés du pôle ministériel au cours du 1^{er} semestre 2021.

OBJECTIF

2 – Appliquer une politique des ressources humaines responsable

INDICATEUR

2.1 – Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines	%	3,1	3,04	2,90	2,90	2,95	2,8

Commentaires techniques

Mode de calcul :

- au numérateur : effectifs gérants, en nombre d'ETPT.

Cette notion recouvre les agents consacrant la majeure partie de leur temps de travail à la gestion des personnels qu'ils n'encadrent pas directement, ainsi que les agents affectés à des fonctions support dans les services de gestion du personnel. La mesure est assurée en ETPT des effectifs gérants sur les quatre activités visées par la circulaire du 16 juillet 2008 (la gestion administrative, la formation, les conditions de travail, le pilotage de la politique de gestion des ressources humaines et des compétences) en fonction au 31 décembre de l'année considérée.

- au dénominateur : effectifs gérés, en nombre d'agents.

Cette notion recouvre la globalité des effectifs gérés, totalement ou partiellement, consommant pour l'essentiel le plafond d'autorisations d'emplois (PAE). Les effectifs gérés sont exprimés en agents physiques et non en ETP (une quotité de travail inférieure au temps plein n'induit pas un allègement de l'activité des gestionnaires) ; la part des effectifs transférés aux collectivités dans le cadre de la décentralisation, qui demeurent gérés soit intégralement (en position de mise à disposition des Conseils départementaux), soit partiellement (en position de détachement sans limitation de durée) par les MTE-MCTRCT-MMER, est intégrée à l'assiette des effectifs gérés après application d'un « coefficient correcteur » autorisé.

Source des données :

- **au numérateur** : les données sont issues de l'application ministérielle SALSA (Système d'agrégation en ligne du suivi d'activité) ;
- **au dénominateur** : les données sont issues d'ODE (Observatoire des rémunérations) pour le décompte des emplois réalisés au périmètre ministériel de gestion (en ETP), et enrichis à partir de SALSA pour divers sous-ensembles.

INDICATEUR

2.2 – Taux d'emploi des travailleurs handicapés au sein des deux ministères

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Taux d'emploi des travailleurs handicapés au sein des deux ministères	%	8,70	8,55	8,80	8,5	8,55 (prévision)	8

Commentaires techniques

Mode de calcul :

- **au numérateur** : nombre d'agents appartenant à l'une des catégories des bénéficiaires de l'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés. Doivent être recensés tous les agents employés par les MTE-MCTRCT-MMER, tous statuts confondus et appartenant à l'une des catégories de bénéficiaires de l'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés ;
- **au dénominateur** : effectif total des MTE-MCTRCT-MMER correspondant à la moyenne de consommation des ETP sur l'année considérée.

Source des données :

Les données sont collectées dans le cadre d'une enquête annuelle de recensement diligentée auprès des responsables de BOP du programme 217 et du Service des retraites de l'État pour la population des allocataires temporaires d'invalidité (ATI).

ANALYSE DES RÉSULTATS

Indicateur 2.1 : « ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines »

La diminution de 0,09 points s'inscrit dans la continuité des efforts qui sont menés par les MTE-MCTRCT-MMER depuis plusieurs années pour réduire les effectifs support, même si le résultat reste légèrement supérieur à la cible initiale. En effet, lors du dialogue de gestion ministériel, il est décidé d'appliquer des niveaux de baisse des effectifs support supérieurs à ceux des effectifs métiers.

Indicateur 2.2 : « taux d'emploi des travailleurs handicapés au sein des deux ministères »

Le résultat de l'année 2020 ne sera connu qu'en avril-mai 2021. Le taux indiqué pour 2020 correspond en conséquence au maintien de la performance 2019, à savoir 8,55 %. Ce taux élevé témoigne de l'investissement du ministère dans la politique de recrutement, d'inclusion et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Une nouvelle convention de financement avec le FIPHFP sur la période 2019-2022 a été signée en 2019.

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020						
02 – Fonction juridique	652 461	1 766 501 208 151			1 766 501 860 612	1 766 501
03 – Politique et programmation de l'immobilier et des moyens de fonctionnement	101	53 226 927 -319 270 048	1 960 800 366 592 441	145 000	55 187 727 47 467 493	56 082 727
04 – Politique et gestion des systèmes d'information et des réseaux informatiques		23 111 950 26 306 759	1 011 578		23 111 950 27 318 336	23 111 950
05 – Politique des ressources humaines et formation	157 675 833 154 232 765	76 739 345 70 367 399	207 497	80 400 726 218	234 495 578 225 533 879	235 212 578
06 – Actions nationales, européennes et internationales en faveur du développement durable		686 280 294 419		10 709 965 12 464 811	11 396 245 12 759 230	11 396 245
07 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables"	464 830 994 544 768 463				464 830 994 544 768 463	464 830 994
08 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Infrastructures et services de transports"	585 370 523 581 371 026				585 370 523 581 371 026	585 510 523
09 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"	578				0 578	0
11 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	185 903 507 178 407 538				185 903 507 178 407 538	185 903 507
13 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Paysages, eau et biodiversité"	268 149 358 280 920 213				268 149 358 280 920 213	268 149 358
15 – Personnels relevant du ministère de la " Cohésion des territoires "	646 595 210 591 562 947	231			646 595 210 591 563 179	646 845 210
16 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Prévention des risques"	244 311 267 256 701 685				244 311 267 256 701 685	244 311 267
18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères	6 366 765	765			0 6 367 530	0
22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales	2 375 792 12 752 954				2 375 792 12 752 954	14 355 792
23 – Personnels oeuvrant pour les politiques des programmes "énergie, climat et après-mines"	58 977 544 61 888 101				58 977 544 61 888 101	58 977 544
24 – Personnels oeuvrant dans le domaine des transports aériens	1 325 964 434 652				1 325 964 434 652	1 325 964
25 – Commission nationale du débat public	2 630 000 2 257 572	971 424 1 941 297			3 601 424 4 198 868	9 601 424
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	1 400 000 1 314 907	553 200 572 903			1 953 200 1 887 810	1 953 200
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	14 450 000 14 348 044	23 360 670 22 886 064		254 392	37 810 670 37 488 500	37 810 670

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020						
28 – Personnels oeuvrant pour le développement durable et pour les politiques du programme "expertise, information géographique et météorologique"	51 428 081 45 940 465				51 428 081 45 940 465	51 428 081
Total des AE prévues en LFI	2 685 424 073	180 416 297	1 960 800	10 790 365	2 878 591 535	2 898 573 535
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+11 362 232		+3 577 752 (hors titre 2)		+14 939 984	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+52 233 010		-2 152 983 (hors titre 2)		+50 080 027	
Total des AE ouvertes	2 749 019 315		194 592 230 (hors titre 2)		2 943 611 545	
Total des AE consommées	2 733 921 236	-196 692 061	367 811 516	13 590 421	2 918 631 112	

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020						
02 – Fonction juridique	652 461	1 766 501 224 879			1 766 501 877 340	1 766 501
03 – Politique et programmation de l'immobilier et des moyens de fonctionnement	101	89 432 631 77 872 314	11 313 041 16 279 323	117 500	100 745 672 94 269 237	101 640 672
04 – Politique et gestion des systèmes d'information et des réseaux informatiques		22 886 458 24 998 537	1 255 572		22 886 458 26 254 109	22 886 458
05 – Politique des ressources humaines et formation	157 675 833 154 232 765	76 206 379 70 861 464	181 354	80 400 734 570	233 962 612 226 010 153	234 679 612
06 – Actions nationales, européennes et internationales en faveur du développement durable		686 280 266 077		10 709 965 12 431 461	11 396 245 12 697 539	11 396 245
07 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables"	464 830 994 544 768 463				464 830 994 544 768 463	464 830 994
08 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Infrastructures et services de transports"	585 370 523 581 371 026				585 370 523 581 371 026	585 510 523
09 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"	578				0 578	0
11 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	185 903 507 178 407 538				185 903 507 178 407 538	185 903 507
13 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Paysages, eau et biodiversité"	268 149 358 280 920 213				268 149 358 280 920 213	268 149 358
15 – Personnels relevant du ministère de la " Cohésion des territoires "	646 595 210 591 562 947	231			646 595 210 591 563 179	646 845 210
16 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Prévention des risques"	244 311 267 256 701 685				244 311 267 256 701 685	244 311 267
18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères	6 366 765	765			0 6 367 530	0
22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales	2 375 792 12 752 954				2 375 792 12 752 954	14 355 792
23 – Personnels oeuvrant pour les politiques des programmes "énergie, climat et après-mines"	58 977 544 61 888 101				58 977 544 61 888 101	58 977 544
24 – Personnels oeuvrant dans le domaine des transports aériens	1 325 964 434 652				1 325 964 434 652	1 325 964

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES | Programme n° 217

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020						
25 – Commission nationale du débat public	2 630 000 2 257 572	971 424 1 474 081			3 601 424 3 731 653	9 601 424
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	1 400 000 1 314 907	553 200 538 325			1 953 200 1 853 232	1 953 200
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	14 450 000 14 348 044	6 760 670 7 451 472	21 320	173 596	21 210 670 21 994 432	21 210 670
28 – Personnels oeuvrant pour le développement durable et pour les politiques du programme "expertise, information géographique et météorologique"	51 428 081 45 940 465				51 428 081 45 940 465	51 428 081
Total des CP prévus en LFI	2 685 424 073	199 263 543	11 313 041	10 790 365	2 906 791 022	2 926 773 022
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+11 362 232		+3 577 752 (hors titre 2)		+14 939 984	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+52 233 010		-3 468 912 (hors titre 2)		+48 764 098	
Total des CP ouverts	2 749 019 315		221 475 789 (hors titre 2)		2 970 495 104	
Total des CP consommés	2 733 921 236	183 688 146	17 737 568	13 457 127	2 948 804 077	

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019						
02 – Fonction juridique		1 993 192 943 464			1 993 192	1 993 192 943 464
03 – Politique et programmation de l'immobilier et des moyens de fonctionnement	-91 754	64 595 414 47 257 853	610 715 22 647 128	30 000	65 206 129	66 256 129 69 843 226
04 – Politique et gestion des systèmes d'information et des réseaux informatiques		21 162 928 22 416 199	2 268 636 2 162 869		23 431 564	23 431 564 24 579 068
05 – Politique des ressources humaines et formation	155 496 682 152 833 125	79 573 649 75 365 785	22 030	94 777 658 320	235 165 108	235 885 108 228 879 259
06 – Actions nationales, européennes et internationales en faveur du développement durable		730 999 1 953 106		10 907 357 10 622 334	11 638 356	11 638 356 12 575 440
07 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables"	543 412 279 565 845 496	140			543 412 279	543 412 279 565 845 636
08 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Infrastructures et services de transports"	586 936 518 594 170 461				586 936 518	587 126 518 594 170 461
09 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"	505				0	0 505
11 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	179 637 558 182 191 551				179 637 558	179 637 558 182 191 551

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019						
13 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Paysages, eau et biodiversité"	265 326 250 278 352 814				265 326 250	265 326 250 278 352 814
15 – Personnels relevant du ministère de la " Cohésion des territoires "	659 762 217 608 721 661				659 762 217	660 012 217 608 721 661
16 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Prévention des risques"	239 861 029 235 992 774				239 861 029	239 861 029 235 992 774
18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères	7 194 531				0	0 7 194 531
22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales	6 434 656 13 737 034				6 434 656	18 884 656 13 737 034
23 – Personnels oeuvrant pour les politiques des programmes "énergie, climat et après-mines"	57 523 022 55 443 811				57 523 022	57 523 022 55 443 811
24 – Personnels oeuvrant dans le domaine des transports aériens	2 135 680 1 372 201				2 135 680	2 135 680 1 372 201
25 – Commission nationale du débat public	2 450 000 1 799 783	990 809 2 091 424			3 440 809	6 440 809 3 891 208
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	1 400 000 1 349 117	576 986 639 280			1 976 986	1 976 986 1 988 397
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	14 450 000 13 783 278	6 450 581 5 894 617	20 585	85 796	20 900 581	20 900 581 19 784 275
28 – Personnels oeuvrant pour le développement durable et pour les politiques du programme "expertise, information géographique et météorologique"	51 070 264 47 067 751				51 070 264	51 070 264 47 067 751
Total des AE prévues en LFI	2 765 896 155	176 074 558	2 879 351	11 002 134	2 955 852 198	2 973 512 198
Total des AE consommées	2 759 764 138	156 561 867	24 852 612	11 396 449		2 952 575 067

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019						
02 – Fonction juridique		1 993 192 946 117			1 993 192	1 993 192 946 117
03 – Politique et programmation de l'immobilier et des moyens de fonctionnement	-91 754	92 067 064 94 491 212	10 510 211 11 653 706	30 000	102 577 275	103 627 275 106 083 163
04 – Politique et gestion des systèmes d'information et des réseaux informatiques		21 895 928 25 016 855	1 666 636 3 098 467		23 562 564	23 562 564 28 115 322
05 – Politique des ressources humaines et formation	155 496 682 152 833 125	79 573 649 74 235 379	41 608	94 777 642 382	235 165 108	235 885 108 227 752 494
06 – Actions nationales, européennes et internationales en faveur du développement durable		730 999 1 954 741		10 907 357 10 627 539	11 638 356	11 638 356 12 582 280
07 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables"	543 412 279 565 845 496	140			543 412 279	543 412 279 565 845 636
08 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Infrastructures et services de transports"	586 936 518 594 170 461				586 936 518	587 126 518 594 170 461

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES | Programme n° 217

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019						
09 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"	505				0	0 505
11 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	179 637 558 182 191 551				179 637 558	179 637 558 182 191 551
13 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Paysages, eau et biodiversité"	265 326 250 278 352 814				265 326 250	265 326 250 278 352 814
15 – Personnels relevant du ministère de la " Cohésion des territoires "	659 762 217 608 721 661				659 762 217	660 012 217 608 721 661
16 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Prévention des risques"	239 861 029 235 992 774				239 861 029	239 861 029 235 992 774
18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères	7 194 531				0	0 7 194 531
22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales	6 434 656 13 737 034				6 434 656	18 884 656 13 737 034
23 – Personnels oeuvrant pour les politiques des programmes "énergie, climat et après-mines"	57 523 022 55 443 811				57 523 022	57 523 022 55 443 811
24 – Personnels oeuvrant dans le domaine des transports aériens	2 135 680 1 372 201				2 135 680	2 135 680 1 372 201
25 – Commission nationale du débat public	2 450 000 1 799 783	990 809 2 071 535			3 440 809	6 440 809 3 871 318
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	1 400 000 1 349 117	576 986 510 132			1 976 986	1 976 986 1 859 248
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	14 450 000 13 783 278	6 450 581 6 032 086	1 009	85 796	20 900 581	20 900 581 19 902 169
28 – Personnels oeuvrant pour le développement durable et pour les politiques du programme "expertise, information géographique et météorologique"	51 070 264 47 067 751				51 070 264	51 070 264 47 067 751
Total des CP prévus en LFI	2 765 896 155	204 279 208	12 176 847	11 002 134	2 993 354 344	3 011 014 344
Total des CP consommés	2 759 764 138	205 258 197	14 794 790	11 385 716		2 991 202 842

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020
Titre 2 – Dépenses de personnel	2 759 764 138	2 685 424 073	2 733 921 236	2 759 764 138	2 685 424 073	2 733 921 236
Rémunérations d'activité	1 613 827 694	1 562 780 919	1 604 657 832	1 613 827 694	1 562 780 919	1 604 657 832
Cotisations et contributions sociales	1 124 486 401	1 102 033 155	1 110 284 906	1 124 486 401	1 102 033 155	1 110 284 906
Prestations sociales et allocations diverses	21 450 043	20 609 999	18 978 499	21 450 043	20 609 999	18 978 499
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	156 561 867	180 416 297	-196 692 061	205 258 197	199 263 543	183 688 146
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	109 292 338	133 665 224	-243 222 372	157 990 867	152 512 470	137 182 014
Subventions pour charges de service public	47 269 530	46 751 073	46 530 311	47 267 331	46 751 073	46 506 132

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020
Titre 5 – Dépenses d'investissement	24 852 612	1 960 800	367 811 516	14 794 790	11 313 041	17 737 568
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	23 806 272	1 960 800	367 336 482	13 136 886	11 313 041	17 018 540
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	1 046 340	0	475 034	1 657 904	0	719 028
Titre 6 – Dépenses d'intervention	11 396 449	10 790 365	13 590 421	11 385 716	10 790 365	13 457 127
Transferts aux ménages	38 565	0	43 102	45 937	0	46 288
Transferts aux entreprises	37 000	80 400	0	37 000	80 400	0
Transferts aux collectivités territoriales	31 040	0	54 258	31 040	0	54 258
Transferts aux autres collectivités	11 289 845	10 709 965	13 493 061	11 271 739	10 709 965	13 356 581
Total hors FdC et AdP		2 878 591 535			2 906 791 022	
Ouvertures et annulations* en titre 2		+63 595 242			+63 595 242	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+1 424 768			+108 840	
Total*	2 952 575 067	2 943 611 545	2 918 631 112	2 991 202 842	2 970 495 104	2 948 804 077

* y.c. FdC et AdP

FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2019	Prévues en LFI pour 2020	Ouvertes en 2020	Ouverts en 2019	Prévus en LFI pour 2020	Ouverts en 2020
Dépenses de personnel	12 296 109	12 370 000	11 362 232	12 296 109	12 370 000	11 362 232
Autres natures de dépenses	4 850 014	7 612 000	3 577 752	4 850 014	7 612 000	3 577 752
Total	17 146 123	19 982 000	14 939 984	17 146 123	19 982 000	14 939 984

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE ADP

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2020		603 262		603 262				
03/2020		11 609		11 609				
05/2020		4 145		4 145				
06/2020		3 266		3 266				
07/2020		9 362		9 362				
09/2020		10 273		10 273				

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
10/2020		28 454		28 454				
11/2020		7 024		7 024				
12/2020		20 334		20 334				
Total		697 728		697 728				

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2020	646 894	724 000	646 894	724 000				
03/2020	871 494		871 494					
04/2020	145 750	680 000	145 750	680 000				
05/2020	13 262	261 069	13 262	261 069				
06/2020	1 213 684		1 213 684					
07/2020	1 123 272		1 123 272					
08/2020	636 362		636 362					
09/2020	2 088 192	279 781	2 088 192	279 781				
10/2020	2 895 138	799 423	2 895 138	799 423				
11/2020	1 306 237		1 306 237					
12/2020	168 141	135 750	168 141	135 750				
01/2021	253 806		253 806					
Total	11 362 232	2 880 024	11 362 232	2 880 024				

ARRÊTÉS DE REPORT D'AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
23/01/2020		64 950						
Total		64 950						

ARRÊTÉS DE REPORT DE FDC

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
06/02/2020		702 413		736 768				
Total		702 413		736 768				

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
12/02/2020		1 349 648		1 162 294				
Total		1 349 648		1 162 294				

DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/08/2020	66 865 591		66 865 591			206 563		176 563
24/11/2020		374 604		374 604	539 664		539 664	
Total	66 865 591	374 604	66 865 591	374 604	539 664	206 563	539 664	176 563

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/11/2020					14 092 917	4 438 035	14 092 917	5 566 015
Total					14 092 917	4 438 035	14 092 917	5 566 015

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général	78 227 823	6 069 366	78 227 823	5 851 418	14 632 581	4 644 598	14 632 581	5 742 578

ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

Avertissement

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Le chiffrage initial pour 2020 a été réalisé sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2020. Dès lors, le chiffrage actualisé peut différer de celui-ci, notamment lorsqu'il tient compte d'aménagements intervenus depuis le dépôt du projet de loi de finances pour 2020.

Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable.

Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). La portée du total s'avère toutefois limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (1)

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage définitif 2019	Chiffrage initial 2020	Chiffrage actualisé 2020
520111	Exonération des dons et legs consentis à des associations d'utilité publique de protection de l'environnement et de défense des animaux Mutations à titre gratuit <i>Bénéficiaires 2018 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 1923 - Dernière modification : 2008 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 795-4°</i>	1	1	1
Coût total des dépenses fiscales		1	1	1

DÉPENSES FISCALES SUBSIDIAIRES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (1)

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière subsidiaire		Chiffrage définitif 2019	Chiffrage initial 2020	Chiffrage actualisé 2020
140104	Exonération des intérêts des livrets de développement durable Revenus de capitaux mobiliers <i>Bénéficiaires 2018 : 24100000 Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 1983 - Dernière modification : 2006 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 157-9° quater</i>	68	72	70
Coût total des dépenses fiscales		68	72	70

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
02 – Fonction juridique	652 461	1 766 501 208 151	1 766 501 860 612	652 461	1 766 501 224 879	1 766 501 877 340
03 – Politique et programmation de l'immobilier et des moyens de fonctionnement	101	55 187 727 47 467 393	56 082 727 47 467 493	101	100 745 672 94 269 137	101 640 672 94 269 237
04 – Politique et gestion des systèmes d'information et des réseaux informatiques		23 111 950 27 318 336	23 111 950 27 318 336		22 886 458 26 254 109	22 886 458 26 254 109
05 – Politique des ressources humaines et formation	157 675 833 154 232 765	76 819 745 71 301 114	235 212 578 225 533 879	157 675 833 154 232 765	76 286 779 71 777 388	234 679 612 226 010 153
06 – Actions nationales, européennes et internationales en faveur du développement durable		11 396 245 12 759 230	11 396 245 12 759 230		11 396 245 12 697 539	11 396 245 12 697 539
07 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables"	464 830 994 544 768 463		464 830 994 544 768 463	464 830 994 544 768 463		464 830 994 544 768 463
08 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Infrastructures et services de transports"	585 370 523 581 371 026		585 510 523 581 371 026	585 370 523 581 371 026		585 510 523 581 371 026
09 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"	578		0 578	578		0 578
11 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	185 903 507 178 407 538		185 903 507 178 407 538	185 903 507 178 407 538		185 903 507 178 407 538
13 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Paysages, eau et biodiversité"	268 149 358 280 920 213		268 149 358 280 920 213	268 149 358 280 920 213		268 149 358 280 920 213
15 – Personnels relevant du ministère de la "Cohésion des territoires "	646 595 210 591 562 947	231	646 845 210 591 563 179	646 595 210 591 562 947	231	646 845 210 591 563 179
16 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Prévention des risques"	244 311 267 256 701 685		244 311 267 256 701 685	244 311 267 256 701 685		244 311 267 256 701 685
18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères	6 366 765	765	0 6 367 530	6 366 765	765	0 6 367 530
22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales	2 375 792 12 752 954		14 355 792 12 752 954	2 375 792 12 752 954		14 355 792 12 752 954
23 – Personnels oeuvrant pour les politiques des programmes "énergie, climat et après-mines"	58 977 544 61 888 101		58 977 544 61 888 101	58 977 544 61 888 101		58 977 544 61 888 101
24 – Personnels oeuvrant dans le domaine des transports aériens	1 325 964 434 652		1 325 964 434 652	1 325 964 434 652		1 325 964 434 652
25 – Commission nationale du débat public	2 630 000 2 257 572	971 424 1 941 297	9 601 424 4 198 868	2 630 000 2 257 572	971 424 1 474 081	9 601 424 3 731 653
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	1 400 000 1 314 907	553 200 572 903	1 953 200 1 887 810	1 400 000 1 314 907	553 200 538 325	1 953 200 1 853 232
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	14 450 000 14 348 044	23 360 670 23 140 456	37 810 670 37 488 500	14 450 000 14 348 044	6 760 670 7 646 388	21 210 670 21 994 432

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
28 – Personnels oeuvrant pour le développement durable et pour les politiques du programme "expertise, information géographique et météorologique"	51 428 081 45 940 465		51 428 081 45 940 465	51 428 081 45 940 465		51 428 081 45 940 465
Total des crédits prévus en LFI *	2 685 424 073	193 167 462	2 878 591 535	2 685 424 073	221 366 949	2 906 791 022
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	+63 595 242	+1 424 768	+65 020 010	+63 595 242	+108 840	+63 704 082
Total des crédits ouverts	2 749 019 315	194 592 230	2 943 611 545	2 749 019 315	221 475 789	2 970 495 104
Total des crédits consommés	2 733 921 236	184 709 876	2 918 631 112	2 733 921 236	214 882 841	2 948 804 077
Crédits ouverts - crédits consommés	+15 098 079	+9 882 354	+24 980 433	+15 098 079	+6 592 948	+21 691 027

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

Total des autorisations de fongibilité asymétrique délivrées au programme : 50 000 €.

Sur le titre 2, il apparaît des erreurs d'imputations sur les domaines fonctionnels qui n'ont pu faire l'objet d'une correction dans l'application Chorus avant la clôture de l'exercice, notamment des allocations de retour à l'emploi imputés à tort sur l'action 02 – Fonction juridique.

Une fongibilité asymétrique a par ailleurs été réalisée à hauteur de 50 000 € dans le cadre de la réorganisation de l'application du droit des sols et de l'assistance technique fournie par l'État pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire.

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	2 686 331 616	179 749 000	2 866 080 616	2 686 331 616	224 548 487	2 910 880 103
Amendements	-907 543	+13 418 462	+12 510 919	-907 543	-3 181 538	-4 089 081
LFI	2 685 424 073	193 167 462	2 878 591 535	2 685 424 073	221 366 949	2 906 791 022

Crédits de titre 2 :

Pour le titre 2 du programme 217, le montant des ressources prévues dans le projet annuel de performances du programme 217 annexé au PLF 2020 était de 2 686 331 616 €.

L'amendement AN n°1063, impactant les crédits de personnel du programme a été adopté au cours du débat parlementaire au titre des compensations dues aux collectivités locales dans le cadre des transferts de compétences et de services (-457 543 € dont – 45 779 € de CAS Pensions) :

- -91 510 € de crédits de titre 2 au titre de l'ajustement non pérenne du droit à compensation relatif à 1 ETP issu d'un poste vacant de La Réunion au titre de transferts de la gestion des fonds européens aux régions pour l'année 2019 ;
- -91 510 € de crédits de titre 2 au titre de l'ajustement pérenne du droit à compensation relatif à 1 ETP de La Réunion au titre de transferts de la gestion des fonds européens aux régions pour l'année 2020 ;
- -125 168 €, de crédits de titre 2 au titre de l'ajustement de la compensation aux départements du transfert des services chargés de la gestion des ports départementaux et des ports d'intérêt national en application de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

- -149 355 €, de crédits de titre 2 au titre de l'ajustement de la compensation aux départements du transfert des services chargés de l'équipement en application de l'article 6 de la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985.

Par ailleurs, l'amendement AN n°II-1140 est également intervenu en minoration de la ressource à hauteur de -450 000 €, dont -100 000 € CAS Pensions, afin d'augmenter les autorisations d'engagement et les crédits de paiement alloués aux dépenses de personnel (titre 2) de l'action 09 - « Contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection » du programme 181. Cela afin de faire croître l'effectif de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) de 5 ETPT.

Crédits hors titre 2:

Le montant des ressources prévues dans le projet annuel de performances du programme 217 hors titre 2 annexé au PLF 2020 était de 179,75 M€ en AE et 224,55 M€ en CP.

Au cours du débat parlementaire, l'adoption de trois amendements a donné lieu à deux majorations et à une minoration de crédits au titre des mesures suivantes :

- un amendement n°II-26 afin de garantir le respect de la norme de dépense en valeur de l'État, pour un montant de - 3 200 000 € en AE et en CP, a été réparti entre les différentes actions du programme ;
- un amendement n°II-26 relatif à la revalorisation du remboursement des frais de repas pour un montant de 18 462 € en AE et en CP, a été réparti sur l'action 5 (politique des ressources humaines) ;
- un amendement n°II-1063 relatif au renouvellement du bail de la CRE pour un montant de 16 600 000 € en AE.

Le solde de ces amendements a augmenté les ressources inscrites en LFI 2020 d'un montant de 13 418 462 € en AE et a diminué de - 3 181 538 € en CP, par rapport au PLF 2020.

■ JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Crédits de titre 2 :

Le solde des transferts de crédits entrants et sortants en 2020 s'établit à 66 325 927 € et +1 146 TPT, dont 69 015 817 € et + 1 181 ETPT pour les transferts entrants et - 2 689 890 € et - 35 ETPT pour les transferts sortants. Les mouvements mis en œuvre sont les suivants :

1) Décret n° 2020-1015 du 7 août 2020 : 66 865 591 € et + 1 153 ETPT dont

- Transfert entant de 540 000 € et de 9 ETPT en provenance des services du Premier ministre (programme 147- Politique de la ville) au titre de la mise à disposition des agents exerçant les fonctions de délégués du préfet ;
- Transfert entrant de 566 265 € en provenance du ministère de l'action et des comptes publics (programme 349 - Fonds pour la transformation de l'action publique) au titre de la contribution du fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP). Le transfert en gestion ne porte pas de transfert d'effectifs ;
- Transfert entrant de 66 046 047 € et 1 149 ETPT en provenance du ministère de l'intérieur (programme 354 - Administration territoriale de l'État) au titre d'un rétro-transfert en gestion des effectifs transférés en base à l'occasion du projet de loi de finances 2020 pour la création des secrétariats généraux communs des directions départementales interministérielles (SGC DDI) ;

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

- Transfert entrant de 93 458 € et 1 ETPT en provenance du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (programme 215 – Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture) au titre du système d'information de la pêche maritime et de l'aquaculture ;
- Transfert sortant de - 197 602 € et - 3 ETPT à destination du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (programme 215 – Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture) au titre du système d'information de l'eau ;
- Transfert sortant de - 182 577 € et - 3 ETPT à destination du ministère de l'intérieur (programme 176 – Police nationale) au titre du Service national des enquêtes administratives de sécurité (SNEAS).

2) Décret n° 2020-1448 du 24 novembre 2020 : - 539 664 € et - 7 ETPT dont

- Transfert entrant de 986 081 € et 12 ETPT en provenance du ministère de la culture (programme 224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture) au titre des dépenses de personnel d'agents à statut développement durable exerçant leurs fonctions dans les services du ministère de la culture (école d'architecture, services départementaux d'architecture et du patrimoine et mission Interministérielle pour la qualité des constructions publiques) ;
- Transfert entrant de 535 000 € et de 10 ETPT en provenance des services du Premier ministre (programme 147- Politique de la ville) au titre de la mise à disposition des agents exerçant les fonctions de délégués du préfet ;
- Transfert entrant de 248 965 € en provenance du ministère de l'action et des comptes publics (programme 352 - Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'Etat) au titre du recrutement d'entrepreneurs d'intérêt général. Le transfert en gestion ne porte pas de transfert d'effectifs ;
- Transfert sortant de - 2 164 651 € et - 27 ETPT à destination du ministère de l'intérieur (programme 354 – Administration territoriale de l'État) au titre des agents rejoignant le service support mutualisé dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale de l'Etat en Guyane ;
- Transfert sortant de - 145 059 € et - 2 ETPT à destination du ministère de l'économie (programme 305 – Stratégie économique et fiscale) au titre du Haut-Commissariat à l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale.

La loi n°2020-1473 du 30 novembre 2020 de finances rectificatives pour 2020 a procédé à l'annulation des crédits de titre 2 à hauteur de 14 092 917 € dont 9 724 850 € HCAS.

Crédits hors titre 2:

Au cours de la gestion 2020, le HT2 du programme 217 a été impacté par les mouvements suivants :

- décret n°2019-1493 du 28 décembre 2019 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 : 193 167 462 € en AE et 221 366 949 € en CP ;
- arrêté du 23 janvier 2020 portant report de crédits (autorisations d'engagement affectée mais non engagées-AENE) : 64 950 € en AE ;
- arrêté du 6 février 2020 portant report de crédits (fonds de concours) : 702 413 € en AE et 736 768 € en CP ;
- arrêté du 12 février 2020 portant report de crédits (crédits budgétaires et attributions de produits, hors AENE) : 1 349 648 € en AE et 1 162 294 € en CP ;
- décret n°2020-1015 du 07 août 2020 – Transfert du fait du remboursement de prestations sociales collectives au programme 218 : - 200 000 € en AE et en CP ;
- décret n° 2020-1015 du 07 août 2020 – Transfert relatif aux prestations de services informatiques interministérielles mutualisées : 354 437 € en AE et 384 437 € en CP ;
- décret n° 2020-1015 du 07 août 2020 – Transfert vers le programme 105 dans le cadre de l'apurement des comptes 2019 du financement du forum de Paris sur la paix: - 211 000 € en AE et en CP ;
- décret n° 2020-1015 du 07 août 2020 – Transfert relatif au financement de l'évolution environnementale des projets CPER (contrat de plan État-région) sur le période 2021-2027 vers le programme 112 : - 150 000 € en AE et en CP ;
- décret n° 2020-1448 du 24 novembre 2020 – Transfert informatique depuis le programme 218 : 487 980 € en AE et en CP ;

- décret n° 2020-1448 du 24 novembre 2020 – Transfert vers le programme 105 dans le cadre du financement du forum de Paris sur la paix en 2020: - 113 376 € en AE et en CP.

Loi de finances rectificative :

- loi n°2020-1473 du 30 novembre 2020 de finances rectificative pour 2020 : - 4 438 035 € en AE et - 5 566 015 € en CP annulés, issus de la réserve de précaution du programme.

ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

En 2020, 3 577 752 € en AE et CP ont été rattachés au programme 217 hors-titre 2 par la voie de fonds de concours et d'attributions de produits, pour un montant prévu au PAP 2020 de 7 612 000 € en AE et CP.

Les fonds de concours et attributions de produits perçus en 2020 se décomposent comme suit :

- les indemnités de dommages dans le cadre de conventions, transactions ou médiations pénales ont permis le rattachement de 923 € en AE et en CP ;
- le financement par les maîtres d'ouvrage de débats publics conduits par la Commission nationale du débat public (CNDP) a permis le rattachement de 1 769 850 € en AE et en CP ;
- la participation du fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique a permis le rattachement de 540 851 € en AE et en CP ;
- la participation de la commission européenne à des études pluriannuelles particulières du ministère de la transition écologique et solidaire a permis le rattachement de 39 900 € en AE et en CP ;
- la rémunération de prestations fournies par les services et les écoles du ministère a permis le rattachement de 596 334 € en AE et en CP ;
- l'investissement d'avenir pour la transition numérique de l'Etat et la modernisation de l'action publique a permis le rattachement de 528 500 € en AE et en CP ;
- la vente de publications, de documents divers, d'espaces publicitaires et l'organisation ou la participation à des colloques, conférences, séminaires, salons et locations de salles ou d'espaces ont permis le rattachement de 47 815 € en AE et en CP ;
- les produits des cessions de biens mobiliers ont permis le rattachement de 53 579 € en AE et en CP.

RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	13 427 120	6 438 035	19 865 155	13 427 120	7 566 015	20 993 135
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	0	0	0	0	0
Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)	13 427 120	6 438 035	19 865 155	13 427 120	7 566 015	20 993 135

Le montant des crédits hors titre 2 mis en réserve en 2020 s'est élevé à 6,44 M€ en AE et 7,57 M€ en CP (réserve initiale de début de gestion).

Les crédits de titre 2 mis en réserve en 2020 ont fait l'objet d'une annulation partielle par la loi n°2020-1473 du 30 novembre 2020 de finances rectificative pour 2020.

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2019 (1)	Réalisation 2019 (2)	LFI + LFR 2020 (3)	Transferts de gestion 2020 (4)	Réalisation 2020 (5)	Écart à LFI + LFR 2020 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
1052 – Catégorie A	+22,00	11 850,42	11 779,00	+154,00	11 939,00	+6,00
1053 – Catégorie B	+4,00	14 613,07	14 176,00	+366,00	14 063,00	-479,00
1054 – Catégorie C	+3,00	12 401,03	10 960,00	+626,00	11 924,00	+338,00
Total	+29,00	38 864,52	36 915,00	+1 146,00	37 926,00	-135,00

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2020 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2019 sur 2020	dont impact du schéma d'emplois 2020 sur 2020
1052 – Catégorie A	0,00	-146,00	+271,75	-169,17	-79,24	-89,93
1053 – Catégorie B	0,00	-377,00	-296,93	-238,14	+19,46	-257,60
1054 – Catégorie C	0,00	-649,00	+9,99	-461,02	-240,74	-220,28
Total	0,00	-1 172,00	-15,19	-868,33	-300,52	-567,81

La colonne « LFI-LFR 2020 » mentionne le plafond d'autorisations d'emplois du programme 217 du MTE-MCTRCT en LFI 2020.

Les mesures de transfert en LFI qui ont été recensées en colonne 7 correspondent :

- au transfert de 1 ETPT au bénéfice de l'action 28 (Expertise, information géographique et météorologique) en provenance du programme 124 « Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative » du ministère des solidarités et santé, correspondant au transfert depuis la DGCS d'un poste du haut-commissariat à l'économie sociale et solidaire à l'innovation sociale (HCESSIS) ;
- au transfert de - 1149 ETPT depuis l'action 07 (Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables) vers le programme 354 « Administration générale et territoriale de l'Etat » du ministère de l'intérieur, correspondant au transfert lié à la création des secrétariats généraux communs en DDI ;
- au transfert de - 14 ETPT depuis l'action 07 (Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables) vers le programme 156 « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local » du ministère de l'action et des comptes publics, correspondant au déploiement des services facturiers, bloc 2 ;
- au transfert de - 2 ETPT dont 1 depuis l'action 07 (Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables) et 1 depuis l'action 23 (énergie, climat et après-mines) vers le programme 129 « coordination du travail gouvernemental », pour le Haut Conseil pour l'Action Climatique ;
- au transfert de - 2 ETPT depuis l'action 07 (Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables) vers le programme 152 « Gendarmerie Nationale » du ministère de l'intérieur, correspondant au renforcement du Commandement spécialisé pour le nucléaire (CoSSeN) ;
- au transfert de - 1 ETPT depuis l'action 07 (Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables) vers le programme 124 « Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative » du ministère des solidarités et santé, correspondant à un transfert pour la délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes (DILPEJ) ;

- au transfert de - 3 ETPT depuis l'action 08 (Infrastructures et services de transport) et 1ETPT depuis l'action 23 (énergie climat et après mines) vers le programme 753 « Contrôle et modernisation de la politique de circulation et du stationnement routier» du ministère de l'intérieur, correspondant à la mise en œuvre de la loi d'orientation des mobilités (LOM) par l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI) ;
- au transfert de - 2 ETPT depuis l'action 07 (Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables) vers le programme 112 « impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire, correspondant à la création de l'ANCT et à l'emploi de soutien du MCTRCT pour le CGET.

Les corrections techniques inscrites en colonne 8 recouvrent:

- l'ajustement de la ventilation des effectifs d'ouvriers des parcs et ateliers entre les catégories A, B et C. En effet, cette répartition est actualisée chaque année en fonction de l'évolution des coûts moyens de ces différentes catégories au regard des agents effectivement gérés ;
- les effets du repyramidage liés aux promotions.

ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties	<i>dont départs en retraite</i>	Mois moyen des sorties	Entrées	<i>dont primo recrutements</i>	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois	
							Réalisation	Prévision PAP
1052 – Catégorie A	970,00	274,00	6,50	901,00	671,00	7,20	-69,00	+37,00
1053 – Catégorie B	1 204,00	579,00	6,60	824,00	471,00	7,40	-380,00	-377,00
1054 – Catégorie C	890,00	469,00	6,40	557,00	277,00	7,20	-333,00	-459,00
Total	3 064,00	1 322,00		2 282,00	1 419,00		-782,00	-799,00

FLUX D'ENTRÉES ET DE SORTIES

Dans le rapport annuel de performances ne sont pas comptabilisés les flux constatés pour les effectifs transférés aux collectivités, pour lesquels on n'observe que des flux sortants (action 22), ni les flux d'emplois temporaires (vacataires consommant le plafond d'emplois) qui par nature se neutralisent en entrée et en sortie sur l'année et ne sont donc pas inclus dans le schéma d'emplois arbitré. Ces flux ne comprennent pas non plus les flux d'apprentis qui ne décomptent pas les schémas d'emplois. Les flux sont par ailleurs présentés et analysés hors changement de catégorie d'emplois (concours interne, liste d'aptitude, examen professionnel, etc.).

Le schéma d'emplois 2020 (-804 ETP) a évolué en cours de gestion 2020 pour s'établir à -769 ETP compte tenu d'un allègement à hauteur de 15 B, 10 A et 10 C.

Le schéma d'emplois réalisé s'établit à -782 ETP, soit une sur-exécution de -13 ETP.

HYPOTHÈSES D'ENTRÉES

Les entrées ont été réalisées à hauteur de 2 282 ETP dont 1 419 au titre des primo-recrutements (784 ETP recrutements externes et 635 mobilités interministérielles entrantes) et 863 autres entrées (réintégrations).

HYPOTHÈSES DE SORTIES

Les départs à la retraite constatés s'élèvent à 1 322 ETP, représentant un taux de 3,5 % des effectifs du pôle ministériel, en baisse par rapport au taux de départs à la retraite de 2019 (3,6 % soit 1 410 ETP).

VOLUME ET STRUCTURE DES EMPLOIS

Sur le programme 217, les emplois disponibles en gestion s'élevaient à 38 061 ETPT. Le périmètre de gestion prend en compte les effectifs reçus par transfert en gestion, soit 1 146 ETPT.

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

La consommation d'emplois 2020 au périmètre de gestion du programme 217 s'établit à 37 926 ETPT, soit une sous-consommation de 135 ETPT par rapport au plafond disponible en gestion.

Dans l'analyse de cette sous-consommation du plafond d'emplois, il convient de distinguer l'action 22, pour laquelle la sous-consommation constatée s'élève à 16 ETPT (après la LFR cette action correspond aux effectifs mis à disposition des collectivités territoriales en application de la loi relative aux libertés et aux responsabilités locales (LRL) du 13 août 2004, de la loi « parcs » n° 2009-1291 du 26 octobre 2009 et de la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles correspondant au transfert des parties de services de l'État participant aux missions de gestion du fonds européen de développement régional). En effet, chaque année, la LFI est construite sur des hypothèses qui font l'objet d'ajustements en gestion, notamment sur les droits d'option ou sur les postes devenant vacants en année n. L'écart entre ces prévisions et le réel constaté en gestion induit un écart corrigé dans la loi de finances suivante.

En dehors des personnels transférés aux collectivités territoriales (action 22), la sous-consommation du plafond d'emplois 2020 s'établit à 119 ETPT.

EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

Service	Prévision LFI ETPT	Réalisation ETPT	dont mesures de transfert	dont mesures de périmètre	dont corrections techniques	ETP au 31/12/2020
Administration centrale	3 876,00	4 178,00	-9,00	0,00	-15,19	4 162,00
Services régionaux	17 980,00	17 833,00	0,00	0,00	0,00	17 764,00
Opérateurs	19,00	19,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services départementaux	11 689,00	12 848,00	-1 163,00	0,00	0,00	12 799,00
Autres	3 351,00	3 048,00	0,00	0,00	0,00	3 055,00
Total	36 915,00	37 926,00	-1 172,00	0,00	-15,19	37 780,00

Les données de la LFI sont présentées au périmètre de budgétisation (i.e. hors transfert en gestion) et les données d'exécution au périmètre de gestion.

Les évolutions des parts relatives de chaque type de service dans le total des ETPT consommés par le ministère d'une année sur l'autre tiennent à la fois aux schémas d'emplois réalisés et aux mesures de transfert et de périmètre.

Administration centrale : action 07 (SG, partie du CGDD, CGEDD, dont MIGT, agents rattachés en gestion, cabinets) ; action 8 (DGITM hors DAM) ; action 11 (DGITM / DAM) ; action 13 (DGALN hors partie MCTRCT) ; action 15 (DGALN partie MCTRCT) ; action 16 (DGPR) ; action 23 (DGEC), action 28 (partie du CGDD issue de l'ancienne action 07).

En 2020, les effectifs du service à compétence nationale, le centre de prestations et d'ingénierie informatiques "CPII" (270 ETP) auparavant classé en « Autres » dans le RAP 2019, sont transférés en administration centrale dans le cadre de la création du Service du numérique (SNUM).

Services régionaux : effectifs des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DM, DR IDF (DRIEA, DRIEE, DRIHL).

Services départementaux : effectifs des DDT, DDT(M), autres DDI et préfetures.

Autres : effectifs des écoles (élèves et personnels le cas échéant) pris en charge par le budget général (ENTE, ENTPE, ENPC, ENGEES) ; les autorités administratives indépendantes (CNDP, ACNUSA, CRE) ; les services en

collectivités d'outre-mer ; les services particuliers ; les mises à disposition sortantes ; les effectifs correspondant aux transferts en gestion entrants pour rémunérer des effectifs à statut MTES/MCTRCT œuvrant pour des missions d'autres programmes que les programmes MTES/MCTRCT (services départementaux de l'architecture et du patrimoine (SDAP), etc.); les services à compétence nationale et structures particulières (COM, CMVRH, STRMTG, CETU, APB, etc.); les agents mis à disposition des collectivités territoriales (action 22).

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
07 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables"	6 283,00	7 620,00
08 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Infrastructures et services de transports"	9 786,00	9 717,00
11 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	2 669,00	2 475,00
13 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Paysages, eau et biodiversité"	3 571,00	3 863,00
15 – Personnels relevant du ministère de la " Cohésion des territoires "	9 526,00	8 934,00
16 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Prévention des risques"	3 194,00	3 495,00
22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales	278,00	255,00
23 – Personnels oeuvrant pour les politiques des programmes "énergie, climat et après-mines"	771,00	779,00
24 – Personnels oeuvrant dans le domaine des transports aériens	24,00	7,00
25 – Commission nationale du débat public	10,00	10,00
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	12,00	12,00
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	154,00	153,00
28 – Personnels oeuvrant pour le développement durable et pour les politiques du programme "expertise, information géographique et météorologique"	637,00	606,00
Total	36 915,00	37 926,00
Transferts en gestion		+1 146,00

En 2020, le programme 217 a regroupé les emplois du pôle ministériel à l'exception des emplois de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) portés par le programme 181. Le plafond d'emplois du programme 217 est réparti entre plusieurs actions-miroirs, correspondant aux programmes de politique publique du ministère. Les ETPT consommés au niveau du programme 217 doivent donc être ventilés par action, correspondant aux emplois des programmes de politique publique.

L'outil « Système d'agrégation en ligne du suivi d'activité » (SALSA) constitue l'outil de base pour cet exercice ; il est complété au besoin par des données issues d'autres outils de suivi des effectifs (INDIA-Rému ou l'Observatoire des rémunérations).

RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2019-2020 : 390

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Les indicateurs de gestion des ressources humaines font l'objet d'une présentation détaillée dans le volet performances du programme 217.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	Exécution 2019	Prévision LFI 2020	Exécution 2020
Rémunération d'activité	1 613 827 694	1 562 780 919	1 604 657 832
Cotisations et contributions sociales	1 124 486 401	1 102 033 155	1 110 284 906
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	886 692 998	873 613 486	875 900 708
– Civils (y.c. ATI)	716 691 581	704 888 281	704 483 874
– Militaires	24 223 275	21 049 372	23 738 408
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)	145 496 682	147 675 833	147 678 426
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)	281 460		
Cotisation employeur au FSPOEIE	16 263 698	13 119 116	15 982 104
Autres cotisations	221 529 705	215 300 553	218 402 094
Prestations sociales et allocations diverses	21 450 043	20 609 999	18 978 499
Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)	2 759 764 138	2 685 424 073	2 733 921 236
Total titre 2 (hors CAS Pensions)	1 873 071 140	1 811 810 587	1 858 020 528
FdC et AdP prévus en titre 2		12 370 000	

L'écart entre la dépense réalisée et budgétée de la cotisation employeur au FSPOEIE s'explique par le dispositif de remboursement de la masse salariale des ouvriers des parcs et ateliers de l'Etat (OPA) mis à disposition des collectivités dans le cadre de la loi n° 2009-1291. En effet, la charge financière de cette dépense incombe aux collectivités par un mécanisme de fonds de concours mais est exécutée sur le budget général.

Les dépenses de prestations sociales du programme 217 se sont élevées en 2020 à 18,98 M€ et concernent notamment :

- les dépenses consécutives aux accidents de service, de travail et maladies professionnelles qui ont représenté un montant de dépense de 4,4 M€ ;
- le remboursement domicile-travail qui a bénéficié à 12 776 agents pour un montant de 3,69 M€ ;
- les allocations de retour à l'emploi qui ont concerné 864 agents pour un montant de 3,87 M€.

ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
Socle d'exécution 2019 retraitée	1 857,37
Exécution 2019 hors CAS Pensions	1 873,07
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2020/ 2019	-1,88
Débasage de dépenses au profil atypique :	-13,82
– GIPA	-0,10
– Indemnisation des jours de CET	-7,13
– Mesures de restructuration	-1,86
– Autres dépenses de masse salariale	-4,73
Impact du schéma d'emplois	-32,69
EAP schéma d'emplois 2019	-9,85
Schéma d'emplois 2020	-22,83

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
Mesures catégorielles	12,05
Mesures générales	0,07
Rebasage de la GIPA	0,02
Variation du point de la fonction publique	
Mesures bas salaires	0,06
GVT solde	10,17
GVT positif	25,83
GVT négatif	-15,66
Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA	15,26
Indemnisation des jours de CET	7,07
Mesures de restructurations	3,33
Autres rebasages	4,87
Autres variations des dépenses de personnel	-4,22
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	
Autres variations	-4,22
Total	1 858,02

Les principales mesures de transfert et de périmètre impactant le retraitement de l'exécution 2019 sont :

- le débasage des transferts entrants en gestion 2019 (-1,81 M€)
- le rebasage des transferts sortants en gestion 2019 (+0,17 M€) ;
- les mesures de transfert en base 2020 (- 46,22 M€), parmi lesquelles le transfert au profit du ministère de l'intérieur au titre de pour la création des secrétariats généraux communs des directions départementales interministérielles (SGC DDI) ;
- les mesures de transferts en gestion 2020 (+46,06 M€) dont le rétro-transfert au titre de la création des secrétariats généraux communs des directions départementales interministérielles (SGC DDI).

L'exécution 2019 fait également l'objet d'un retraitement au titre des dépenses remboursées par fonds de concours au titre de la masse salariale des OPA (rubrique « Autres » à hauteur de 11,91 M€).

L'indemnité dite de garantie individuelle de pouvoir d'achat, prévue par le décret n° 2008-539 du 6 juin 2008, n'a pas été réalisée en gestion 2020, du fait de la parution tardive du décret n°2020-1298 du 23 octobre 2020.

Le GVT positif s'est élevé à 25,83 M€ hors CAS, soit un taux de + 1,97 %, tandis que le GVT négatif a généré une économie hors CAS pensions de 15,66 M€ soit 0,8 % de la masse salariale HCAS totale consommée. Au total, le glissement vieillesse technicité a présenté en 2020 un solde de 10,2 M€, hors contribution au CAS Pensions, soit 0,5 % de la masse salariale HCAS totale consommée.

La ligne « Autres » de la rubrique "Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA" intègre notamment les dépenses couvertes par fonds de concours en 2020 (10,35 M€), dont la rémunération des OPA mis à disposition en application de la loi du 26 octobre 2009 susmentionnée, les rétablissements de crédits au titre des indus de rémunération (- 4,01 M€), l'impact de la crise sanitaire 2020 sur l'évolution d'un certain nombre de dépenses de personnel au cours de la gestion 2020, dont notamment la diminution des dépenses liées aux formations et rémunérations accessoires (-3,15 M€) ainsi que le versement de la prime exceptionnelle Covid-19 (1,51 M€).

La ligne « Autres » de la rubrique « autres variations des dépenses de personnel » comprend notamment l'impact de la suppression de l'indemnité compensatrice CSG de 1998 et son remplacement par l'indemnité dégressive au 1er mai 2015 (-0,16 M) ainsi que la réduction du volume d'heures supplémentaires réalisées en 2020 (-3,40 M€).

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1052 – Catégorie A	61 263	66 894	68 452	53 611	59 045	60 471
1053 – Catégorie B	38 583	42 530	42 911	33 162	37 567	37 917
1054 – Catégorie C	33 672	35 827	34 619	29 036	31 724	30 484

Les données figurant dans le tableau ci-dessus concernent le périmètre de gestion du programme 217.

En ce qui concerne les coûts moyens, les prévisions retenues en PAP 2020 étaient fondées sur les données de l'exécution 2018. Les coûts moyens présentés en RAP correspondent à ceux constatés en exécution 2020.

MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2020	Coût	Coût en année pleine
Mesures statutaires						5 787 852	5 787 852
NBI des Assistant(e)s de service social	120	A	Assistant de service social	01-2020	12	60 000	60 000
Négociations collective annuelle obligatoire des marins	150	C	Marins du commerce	01-2020	12	100 000	100 000
Mesures diverses en faveur des personnels contractuels	250	A/B/C	Divers non titulaires	01-2020	12	70 827	70 827
Reclassement statutaire des ICTPE	315	A	ITPE	01-2020	12	53 800	53 800
Transormation d'emploi - Plan de requalification	450	A/B/C	Divers corps	01-2020	12	230 000	230 000
Mise en oeuvre du protocole PPCR	20 400	A/C	Divers corps	01-2020	12	5 273 225	5 273 225
Mesures indemnitaires						6 258 000	6 258 000
Alignement indemnitaire des agents affectés en Seine-St-Denis sur les barèmes de l'administration centrale	210	A/B/C	Divers corps	01-2020	12	120 000	120 000
Alignement indemnitaire des agents affectés en Ile-de-France sur les barèmes de l'administration centrale	1 331	B/C	Divers corps	01-2020	12	484 000	484 000
Mesures indemnitaires en faveur des OPA	1 400	A/B/C	OPA	01-2020	12	40 000	40 000
Mesures indemnitaires en faveur des corps techniques	3 070	A/B/C	Divers corps	01-2020	12	1 110 000	1 110 000
Mesures indemnitaires en faveur des PETPE	4 400	C	PETPE	01-2020	12	440 000	440 000
RIFSEEP	20 000	A/B/C	Divers corps	01-2020	12	4 064 000	4 064 000
Total						12 045 852	12 045 852

Au titre de l'année 2020, les personnels des MTE-MCTRCT-MM ont bénéficié de mesures catégorielles à hauteur de 12,05 M€ (hors CAS pensions), dont notamment la poursuite de la mise en œuvre du protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (5,27 M€) et la poursuite de la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (4,04 M€).

DÉPENSES PLURIANNUELLES
MARCHÉS DE PARTENARIAT
MARCHÉ DE PARTENARIAT / BEA DE RÉNOVATION DE LA GRANDE ARCHE DE LA DÉFENSE

Ce bail a pour objet la rénovation de la paroi sud de la Grande Arche, propriété de l'État.

Les travaux de régénération de cet immeuble, indispensables compte tenu de l'obsolescence des équipements et nécessaires pour densifier l'occupation, font l'objet d'un bail emphytéotique administratif (BEA) et d'un contrat de location en retour, sur une durée de 20 ans, soit jusqu'en 2034.

La procédure de dialogue compétitif a été lancée en mars 2013. Ce dialogue s'est clôturé en juin 2014.

La signature des contrats a été réalisée le 30 septembre 2014, avec la société Eiffage/Armanéo, pour 292,72 M€.

Le coût global du contrat sur l'ensemble de la période est de 352,42 M€.

AE CP	2018 et avant		2019		2020		2021	2022	2023 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	256 210 177	256 210 176	-4 258 524	-4 258 524	-3 914 904	-3 914 904	-3 341 371	-2 771 555	-10 993 907
	22 679 388	22 679 388	8 948 557	8 948 557	9 499 226	9 499 226	10 053 524	10 638 437	169 106 239
Fonctionnement	5 171 443	7 399 882	3 161 203	3 166 663	3 127 799	3 338 728	3 126 016	3 113 061	35 984 954
	5 171 443	7 325 090	3 161 203	3 166 663	3 127 799	3 280 658	3 126 016	3 113 061	35 984 954
Financement	8 390 825	8 431 928	6 245 456	6 245 456	5 919 247	5 919 247	5 559 954	5 183 394	36 506 741
	8 390 825	8 431 928	6 245 456	6 245 456	5 919 247	5 919 247	5 559 954	5 183 394	36 506 741

La consommation correspond à la prévision pour l'investissement et le financement. Pour le fonctionnement, elle est en hausse compte-tenu principalement d'une sous-estimation de la composante fiscale dans l'échéancier du BEA.

MARCHÉ DE PARTENARIAT / CBI POUR L'ACHAT DE LA TOUR SÉQUOIA

La Tour Séquoia est située à proximité immédiate de l'Arche, et avait été libérée par son occupant précédent fin 2013. Elle a d'abord été louée par l'État et rénovée par le propriétaire en 2014, pour permettre l'installation de 2 500 agents d'administration centrale en mars 2015.

L'option d'achat prévue dans le bail civil a été levée le 30 juin 2015, et le crédit-bail pour l'acquisition de cette tour a été signé pour un montant de 541,08 M€. Le partenaire retenu au terme de la procédure est composé de l'alliance de deux sociétés : la Banque Postale Crédit Entreprise (LBPCE) et la Deutsche Pfandbriefbank AG (DP AG).

Le crédit-bail doit se terminer le 31 janvier 2033 et le coût global du contrat sur l'ensemble de la période est de 622,24 M€.

AE CP	2018 et avant		2019		2020		2021	2022	2023 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	479 776 002	501 521 193	0	0	0	0	0	0	0
	69 925 732	69 925 732	22 610 945	22 610 945	23 479 862	23 479 862	24 412 424	25 349 628	313 997 411
Fonctionnement	10 937 027	10 013 535	2 467 194	2 231 917	2 675 756	2 401 141	2 715 892	2 746 433	32 079 676
	10 937 027	9 804 516	2 467 194	2 231 917	2 675 756	2 401 141	2 715 892	2 746 433	32 079 676
Financement	40 682 448	40 682 448	0	0	2 377 501	2 377 501	6 758 819	6 286 797	32 734 617
	28 176 724	27 860 133	7 650 229	7 650 229	7 232 997	7 232 997	6 758 819	6 286 797	32 734 617

La consommation correspond à la prévision pour l'investissement et le financement. Elle est en retrait pour le fonctionnement du fait de la composante fiscale.

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) 194 642 230	CP ouverts en 2020 * (P1) 221 525 789
AE engagées en 2020 (E2) 184 709 876	CP consommés en 2020 (P2) 214 882 841
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) 30 686	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 57 430 153
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) 9 901 669	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 157 452 688

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) 717 842 099				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) -28 400 198				
Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net (R3 = R1 + R2) 689 441 900	-	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 57 430 153	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) 632 011 747
AE engagées en 2020 (E2) 184 709 876	-	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 157 452 688	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) 27 257 188
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R6 = R4 + R5) 659 268 935
				Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) 67 717 031
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) 591 551 904

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Le montant des restes à payer (engagements non couverts par des paiements) constatés à l'issue de la gestion 2019 était de 689,44 M€ (cellule R3). Le montant des engagements relevés dans Chorus pour la gestion 2020 est de 184,71 M€ (cellule E2).

Ces montants ne tiennent pas compte de l'impact des retraits d'AE résultant de la clôture d'engagements juridiques antérieurs à 2020, soit 7,7 M€. En prenant en compte ces retraits d'AE, le montant total des engagements antérieurs à 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2019 est de 681,7 M€.

Au cours de l'exercice 2020, des paiements ont été réalisés à hauteur de 214,8 M€. Sur ce montant, 157,4 M€ ont permis de solder des engagements de l'année 2020 (cellule P4), et 57,4 M€ ont permis de solder des engagements réalisés les années antérieures (cellule P3).

Ainsi, au 31/12/2020, le montant des engagements non couverts par des paiements s'élève à 659,3 M€.

Ce montant total des restes à payer enregistrés fin 2020 est en baisse de 40 M€ par rapport à ceux enregistrés en fin d'année 2019. Cette diminution est principalement liée à l'évolution des dépenses immobilières de l'administration centrale.

En 2021, un volume de CP de 67,7 M€ (cellule P5) sera consacré au règlement de ces restes à payer. L'essentiel de ces restes à payer est constitué des échéances des contrats du bail emphytéotique de la Grande Arche et du crédit-bail de tour Séquoia, qui s'exécutent sur plus de vingt annuités.

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION

02 – Fonction juridique

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Fonction juridique	652 461	1 766 501 208 151	1 766 501 860 612	652 461	1 766 501 224 879	1 766 501 877 340

L'analyse de l'exécution des crédits de l'action 2 se fait sur les montants retraités des réimputations effectuées en gestion (impact de + 9 761 € en AE et + 7 761 € en CP) et des retraits d'AE réalisés après la clôture d'engagements juridiques antérieurs à 2020 (impact de + 933 € en AE), soit **218 845 € en AE et 232 640 € en CP**.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel		652 461		652 461
Prestations sociales et allocations diverses		652 461		652 461
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	1 766 501	208 151	1 766 501	224 879
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	1 766 501	208 151	1 766 501	224 879
Total	1 766 501	860 612	1 766 501	877 340

Le tableau ci-dessous détaille les prévisions et l'exécution des dépenses de fonctionnement de l'action 2 :

Activités	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
Conseil et assistance aux directions d'administration centrale et aux services déconcentrés	216 210	216 210	10 000	8 000
Protection statutaire des fonctionnaires	182 072	182 072	60 303	69 204
Indemnités liées aux accidents de la circulation impliquant un véhicule de service	341 385	341 385	52 872	52 872
Autres contentieux	1 062 150	1 062 150	95 670	102 564
Total	1 801 817	1 801 817	218 845	232 640

L'écart entre la prévision et la réalisation est habituel en matière de dépenses juridiques, car il est difficile de prévoir la date et le sens de la décision de la juridiction et encore plus le montant d'une éventuelle condamnation. Ainsi, le nombre de dossiers présentés en 2020 relatifs à la protection statutaire des fonctionnaires ou aux autres contentieux s'est révélé très peu important, en raison notamment de l'activité réduite des tribunaux judiciaires durant le premier confinement.

L'année 2020 poursuit une tendance à la diminution des indemnisations versées par l'État au titre des accidents de la circulation, en conséquence de la fin du principe de l'auto-assurance.

ACTION
03 – Politique et programmation de l'immobilier et des moyens de fonctionnement

Action / Sous-action Prévision LFI y.c. FdC et AdP Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
03 – Politique et programmation de l'immobilier et des moyens de fonctionnement	101	56 082 727 47 467 393	56 082 727 47 467 493	101	101 640 672 94 269 137	101 640 672 94 269 237

L'analyse de l'exécution des crédits de l'action 3 se fait sur les montants retraités des réimputations effectuées en gestion (impact de – 317 854 € en AE et – 216 285 € en CP) et des retraits d'AE réalisés après la clôture d'engagements juridiques antérieurs à 2020 (impact de + 6 321 052 €) soit **53 470 591 € en AE et 94 052 850 € en CP**.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel		101		101
Prestations sociales et allocations diverses		101		101
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	54 121 927	-319 270 048	90 327 631	77 872 314
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	54 121 927	-319 270 048	90 327 631	77 872 314
Titre 5 : Dépenses d'investissement	1 960 800	366 592 441	11 313 041	16 279 323
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	1 960 800	366 592 441	11 313 041	16 279 323
Titre 6 : Dépenses d'intervention		145 000		117 500
Transferts aux autres collectivités		145 000		117 500
Total	56 082 727	47 467 493	101 640 672	94 269 237

En 2020, les dépenses de l'action 3 ont été affectées par une opération de réimputation comptable de l'engagement du crédit-bail immobilier de la Tour Séquoia (351 017 153 € en AE) initialement imputé sur le titre 3 et qui a été réimputé sur le titre 5 afin de se mettre en conformité avec les directives d'engagement des loyers.

Cette opération explique en particulier le montant négatif figurant en titre 3 dans le tableau ci-dessus.

A. FONCTIONNEMENT COURANT DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (CGEDD) : **658 794 € en AE et 646 474 € en CP**, pour une prévision de 0,7 M€ en AE et en CP.

Compte tenu d'une gestion maîtrisée des moyens et la baisse des déplacements en 2020, le fonctionnement courant du CGEDD est inférieur à la prévision.

B. FONCTIONNEMENT COURANT DE L'ADMINISTRATION CENTRALE : **21 477 125 € en AE et 20 134 665 € en CP**, pour une prévision de 23,2 M€ en AE et 22,2 M€ en CP.

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

- **information et communication : 2 709 117 € en AE et 2 578 435 € en CP**, pour une prévision de 2,1 M€ en AE et en CP.

L'écart à la prévision s'explique par les dépenses effectuées au profit du sommet One Planet Summit et par les avances faites pour les directions métiers (DGPR et DGITM) pour des études et sondages.

- **documentation, archives et presse : 524 406 € en AE et 782 373 € en CP**, pour une prévision de 0,7 M€ en AE et en CP.

L'écart à la prévision s'explique en autorisation d'engagement par des économies réalisées sur des abonnements juridiques. Concernant les crédits de paiement, l'explication vient du paiement de factures datant de 2019.

- **études liées à la modernisation des services et études liées à la politique immobilière et foncière des services : 1 826 649 € en AE et 1 811 694 € en CP**, pour une prévision de 1,9 M€ en AE et CP.

L'exécution est globalement conforme à la prévision. Ces études ont porté sur la réforme de l'organisation territoriale de l'État, sur les études stratégiques sur la réorganisation des services et sur la professionnalisation des cadres dirigeants.

- **dépenses de fonctionnement courant de l'administration centrale : 16 342 137 € en AE et 14 876 945 € en CP**, pour une prévision de 18,5 M€ en AE et 17,5 M€ en CP.

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 5, à hauteur de 71 303 € en AE et 81 699 € en CP. L'exécution totale est de **16 416 953 € en AE et 14 962 162 € en CP**.

Le tableau ci-dessous détaille les prévisions et l'exécution de ces dépenses.

Activités	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
Achat et rénovation de mobilier	0,7	0,7	293 098	381 615
Fournitures de bureau, papier et reprographie	2,3	2,3	440 852	1 309 781
Services bureautiques - Gestion du poste de travail	3,9	3,9	6 435 298	5 001 649
Services bureautiques – Télécommunication individuelle	2,4	1,4	1 383 928	1 114 856
Affranchissement	0,6	0,6	481 352	538 788
Frais de déplacement, de mission et de formation	3,2	3,2	2 280 694	2 066 629
Congés bonifiés et frais de changement de résidence	0,4	0,4	637 916	499 385
Parc automobile	1	1	582 182	738 427
Saint-Pierre-et-Miquelon (fonctionnement)	0	0	525 612	533 562
Autres charges de fonctionnement courant	2,3	2,3	2 427 871	1 920 387
SDSIE	0,4	0,4	414 115	343 043
SNUM fonctionnement	1,3	1,3	447 417	437 527
Total	18,5	17,5	16 416 953	14 962 162

Les écarts entre prévision et exécution sont notamment dus :

- à la crise sanitaire qui a conduit à des moindres dépenses sur les frais de déplacements, sur les fournitures de bureau et sur les dépenses liées au parc automobile ;
- pour les services bureautiques – gestion du poste de travail à l'installation des cabinets et à la généralisation du télétravail dans le cadre de la crise sanitaire.

C. IMMOBILIER DE L'ADMINISTRATION CENTRALE : **29 714 513 € en AE et 71 712 533 € en CP**, pour une prévision de 29,6 M€ en AE et 66,7 M€ en CP.

1. Loyers marchands et charges locatives : 18 773 807 € en AE et 54 284 891 € en CP, pour une prévision de 16,2 M€ en AE et 45,2 M€ en CP.

En CP, l'écart à la prévision s'explique du fait de dépenses imputées à tort sur le titre 5 alors qu'elles étaient budgétées sur le titre 3.

2. Autres dépenses immobilières : 10 940 706 € en AE et 17 427 642 € en CP, pour une prévision de 13,4 M€ en AE et 21,5 M€ en CP.

Le tableau ci-dessous détaille les prévisions et l'exécution des autres dépenses immobilières.

Activités	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
Gardiennage	1,7	7,1	526 885	5 295 683
Accueil	0,6	0,6	850 727	916 867
Sécurité incendie	2,1	2,6	843 331	839 593
Entretien courant	1,1	1,5	1 818 337	1 259 739
Nettoyage	3	3,4	3 229 514	2 901 329
Energie et fluides	3,1	4	1 460 962	2 876 812
Exploitation et maintenance des bâtiments	1,8	2,3	2 210 949	3 337 619
Total	13,4	21,5	10 940 706	17 427 642

Les écarts entre prévision et exécution sont notamment dus :

- pour le gardiennage à des prestations de maintenance des dispositifs de surveillance et de contrôle d'accès des sites du ministère qui n'ont pas pu se tenir du fait de la crise sanitaire ;
- pour l'entretien courant à des importantes opérations de rénovation (sites des cabinets ministériels) dont la dépense n'avait pas été prévue dans le PAP 2020 ;
- pour l'énergie et les fluides à un changement de règles dans la passation des engagements des marchés de la DAE ;
- pour l'exploitation et la maintenance des bâtiments à une augmentation des dépenses de maintien en bon fonctionnement suite à des problèmes d'étanchéité des façades et au vieillissement des équipements,

D. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DES SERVICES CENTRAUX : 1 620 159 € en AE et 1 559 178 € en CP, pour une prévision de 2 M€ en AE et de 11,5 M€ en CP.

Ces dépenses se répartissent selon les activités suivantes : parc automobile, communication, postes de travail et transport de données, autres dépenses de fonctionnement courant, entretien courant, loyers marchands et charges locatives et investissements immobiliers de l'administration centrale. La prévision en titre 5 ne portait que sur les activités d'investissements immobiliers et de loyers marchands et charges locatives.

Bien que budgétés en titre 5, ces crédits ont été également exécutés en titre 3 à hauteur de 915 254 € en AE et 797 945 € en CP.

ACTION

04 – Politique et gestion des systèmes d'information et des réseaux informatiques

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
04 – Politique et gestion des systèmes		23 111 950	23 111 950		22 886 458	22 886 458

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Action / Sous-action Prévision LFI y.c. FdC et AdP Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
d'information et des réseaux informatiques		27 318 336	27 318 336		26 254 109	26 254 109

L'analyse de l'exécution des crédits de l'action 4 se fait sur les montants retraités des réimputations effectuées en gestion (impact de + 499 € en AE et – 72 538 € en CP) et des retraits d'AE réalisés après la clôture d'engagements juridiques antérieurs à 2020 (impact de + 233 052 €), soit **27 551 887 € en AE et 26 181 572 € en CP**.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	23 111 950	26 306 759	22 886 458	24 998 537
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	23 111 950	26 306 759	22 886 458	24 998 537
Titre 5 : Dépenses d'investissement		1 011 578		1 255 572
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		555 919		555 919
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État		455 659		699 653
Total	23 111 950	27 318 336	22 886 458	26 254 109

Les dépenses de fonctionnement pour l'action 4 s'établissent à **26 540 808 € en AE et 24 926 000 € en CP**. L'écart entre ces montants et ceux affichés dans le tableau ci-dessus est dû aux corrections techniques évoquées dans la présentation de l'action 4.

A. POLITIQUE TECHNIQUE ET FONCTIONNEMENT DES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES DU MINISTÈRE : 18 703 313 € en AE et 17 109 618 € en CP, pour une prévision de 15,5 M€ en AE et 15,2 M€ en CP.

1. Domaines d'échanges : 1 915 771 € en AE et 2 122 813 € en CP, pour une prévision de 0,8 M€ en AE et 0,5 M€ en CP.

L'écart correspond au budget nécessaire à un déploiement généralisé du télétravail, non prévu au moment du PLF 2020 (messagerie pour les 40 000 agents du pôle ministériel et travail collaboratif avec Sharepoint et office pour les 5000 agents d'administration centrale).

2. Service d'hébergement applicatif : 8 957 051€ en AE et 8 309 626 € en CP, pour une prévision globale de 6 M€ en AE et en CP.

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 5, à hauteur de 317 211 € en AE et en CP. **L'exécution totale est de 9 274 262 € en AE et 8 626 836 € en CP.**

Les écarts sont liés à des dépenses supplémentaires (1,5 M€) pour l'évolution des centres serveurs. Le contexte sanitaire a conduit à des dépenses de sécurisation d'infrastructure réseau/cloud et d'augmentation de capacité liée aux usages massifs des services de messagerie, webconférence, stockage, infrastructures (1,3 M€).

L'écart moindre en CP s'explique par les commandes passées en fin d'année qui seront payées en 2021.

3. Service de sécurité : 337 197 € en AE et 341 174 € en CP, pour une prévision de 0,2 M€ en AE et en CP

L'écart est lié à la généralisation du télétravail requérant des accès individuels sécurisés et au renforcement de la sécurité des accès à distance.

4. Service de transports de données – Réseaux informatiques : 3 557 607 € en AE et 2 900 811 € en CP, pour une prévision de 4,6 M€ en AE et en CP

Dans le contexte de la crise sanitaire, le plan d'augmentation des débits réseaux a pris du retard du fait du délai nécessaire à l'opérateur pour réaliser les augmentations de débits.

5. Services mutualisés : 3 618 477 € en AE et 3 117 982 € en CP, pour une prévision de 3,9 M€ en AE et en CP.

L'écart est lié à des dépenses programmées et non exécutées car la prestation a finalement été produite en interne (portail d'authentification Cerbère du ministère). Sur le domaine des échanges, l'utilisation de solutions mutualisées a permis de limiter les prestations de dématérialisation des autorisations d'urbanisme. Le lancement de la saison 4 de la fabrique numérique a été différée à 2021.

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

L'écart supérieur en CP est dû à des prestations qui ne seront finalisées qu'en 2021 (assistance au pilotage SI et développement de plateforme)

B. EXPLOITATION ET EVOLUTION DES SYSTEMES D'INFORMATION DES ACTIVITES SUPPORT : 8 848 573 € en AE et 9 071 954 € en CP, pour une prévision de 7,9 M€ EN AE ET EN CP.

1. Système d'information « Ressources humaines » : 5 175 127 € en AE et 5 476 199 € en CP, pour une prévision de 5,4 M€ en AE et en CP.

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 5, à hauteur de 564 390 € en AE et 859 822 € en CP. **L'exécution totale est de 5 739 517 € en AE et 6 336 021 € en CP.**

Une partie des dépenses initialement prévues en charge ont été exécutées en investissement ce qui explique l'écart par rapport à la prévision de consommation en AE en en CP sur l'année 2020.

2. Système d'information « Finances » : 1 829 996 € en AE et 1 792 472 € en CP, pour une prévision de 1,5 M€ en AE et en CP.

La consommation a été supérieure aux prévisions sur les dépenses du projet Comptabilité Analytique et du projet API'OP permettant la remontée et l'analyse des données financières des opérateurs et renforçant le rôle de tutelle financière de la DAF.

Ces projets mobilisant des compétences spécifiques font l'objet de sous-traitance. Les disponibilités budgétaires internes ont permis de maintenir les efforts ministériels sur ces projets, et d'aboutir au déploiement du projet API'OP dans les délais impartis fin 2020.

3. Autres systèmes d'information : 1 279 060 € en AE et 943 460 € en CP, pour une prévision de 1,04 M€ en AE et en CP.

Le tableau ci-dessous détaille les prévisions et l'exécution des dépenses de fonctionnement de ces autres SI.

SI	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
Gestion de la documentation et de la connaissance	0,72	0,72	767 510	408 087
dont titre 5	0	0	51 439	0
Moyens généraux et immobiliers	0,03	0,03	226 562	79 655
Pilotage et contrôle de gestion	0,02	0,02	71 767	201 037
Affaires juridiques	0,27	0,27	213 221	254 681
Total	1,04	1,04	1 279 060	943 460

Les écarts entre le prévision et l'exécution sont dus :

- pour le SI « gestion de la documentation et de la connaissance » à des dépenses non programmées sur la dématérialisation du SI courrier des cabinets ministériels ;
- pour le SI « pilotage et contrôle de gestion » à la réalisation d'évolutions fonctionnelles et techniques non prévues initialement sur un produit utilisé pour les établissements publics. L'écart entre AE/CP s'explique par des CP 2019 payés en 2020 et non programmés.

Rattachements de crédits par voie de fonds de concours et d'attributions de produits : 528 500 € en AE et CP, versés dans le cadre de l'investissement d'avenir de la transition numérique de l'État et de la modernisation de l'action publique, pour une prévision de 0 € en AE et CP dans le PAP 2020.

ACTION**05 – Politique des ressources humaines et formation**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
05 – Politique des ressources humaines et formation	157 675 833	77 536 745	235 212 578	157 675 833	77 003 779	234 679 612
	154 232 765	71 301 114	225 533 879	154 232 765	71 777 388	226 010 153

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

L'analyse de l'exécution des crédits de l'action 5 hors titre 2 se fait sur les montants retraités des réimputations effectuées en gestion (impact de + 324 652 € en AE et + 286 042 € en CP) et des retraits d'AE réalisés après la clôture d'engagements juridiques antérieurs à 2020 (impact de + 1 136 363 €), soit **72 762 130 € en AE et 72 063 430 € en CP**.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	157 675 833	154 232 765	157 675 833	154 232 765
Rémunérations d'activité		-2 769		-2 769
Cotisations et contributions sociales	147 675 833	147 682 708	147 675 833	147 682 708
Prestations sociales et allocations diverses	10 000 000	6 552 826	10 000 000	6 552 826
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	77 456 345	70 367 399	76 923 379	70 861 464
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	30 655 272	23 905 539	30 122 306	24 402 884
Subventions pour charges de service public	46 801 073	46 461 860	46 801 073	46 458 580
Titre 5 : Dépenses d'investissement		207 497		181 354
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		188 122		161 979
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État		19 375		19 375
Titre 6 : Dépenses d'intervention	80 400	726 218	80 400	734 570
Transferts aux ménages		43 102		46 288
Transferts aux entreprises	80 400		80 400	
Transferts aux collectivités territoriales		54 258		54 258
Transferts aux autres collectivités		628 857		634 023
Total	235 212 578	225 533 879	234 679 612	226 010 153

Les dépenses de fonctionnement pour l'action 5 s'établissent à **71 834 472 € en AE et 71 147 507 € en CP**. L'écart entre ces montants et ceux affichés dans le tableau ci-dessus est dû aux corrections techniques évoquées dans la présentation de l'action 5.

A. DEPENSES D'ACTION SOCIALE - FONCTIONNEMENT ET INTERVENTION : 15 254 345 € en AE et 13 980 585 € en CP, pour une prévision de 15,3 M€ en AE et 15,2 M€ en CP.

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 6, à hauteur de 662 947 € en AE et 668 113 € en CP. **L'exécution totale est de 15 917 292 € en AE et 14 648 698 € en CP.**

Cette exécution se détaille de la manière suivante :

1. Etudes et évaluation des politiques des ressources humaines : 264 639 € en AE et 150 465 € en CP, pour une prévision de 0,01 M€ en AE et CP.

L'écart entre la prévision et l'exécution s'explique par la mise en place d'une cellule d'écoute psychologique dans le cadre de la crise COVID 19 et par le lancement d'études prioritaires (labellisation AFNOR égalité et diversité).

2. Politique en faveur des enfants : 207 555 € en AE et 212 434 € en CP, pour une prévision de 1,8 M€ en AE et CP. Une partie des crédits programmés en fonctionnement a été imputée en dépenses d'intervention (38 440 € en AE et 37 480 € en CP). **L'exécution totale est donc de 245 995 € en AE et 249 914 € en CP.**

Cette consommation inférieure aux prévisions s'explique essentiellement par la suppression et le report de colonies de vacances et le non versement des subventions pour séjours d'enfants.

3. Politique en matière de restauration collective : 6 542 398 € en AE et 6 019 896 € en CP, pour une prévision de 7,2 M€ en AE et CP.

Une partie des crédits programmés en fonctionnement a été imputée en dépenses d'intervention sous forme de subventions à des associations assurant des prestations de restauration collective (86 486 € en AE et 92 612 € en CP). **L'exécution totale est donc de 6 628 884 € en AE et 6 112 508 € en CP.**

La diminution de la dépense de restauration s'explique par la fermeture d'une partie des restaurants administratifs pendant plusieurs mois en raison de la crise sanitaire et par la moindre fréquentation de ceux-ci pendant cette même période.

4. Crédits d'initiative locale : 2 531 613 € en AE et 2 083 564 € en CP, pour une prévision de 0,8 M€ en AE et CP.

Une partie des crédits programmés en fonctionnement a été imputée en dépenses d'intervention (52 214 € en AE et en CP). **L'exécution totale est donc de 2 583 827 € en AE et 2 135 778 € en CP.**

Cette consommation supérieure aux prévisions s'explique essentiellement par le changement de cartographie budgétaire en 2020 qui a conduit à diminuer le nombre d'activités et aux mauvaises imputations budgétaires entre les activités du budget de l'action sociale.

5. Recrutement, insertion, reclassement et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés : 670 515 € en AE et 503 872 € en CP, pour une prévision de 0,01 M€ en AE et CP.

La dépense de 10 k€ inscrite en AE et CP en PLF 2020 correspondait à la seule part de la dotation prévisionnelle de l'employeur. L'exécution tient compte également des crédits versés par le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique par voie de fonds de concours.

6. Autre politique d'action sociale individuelle et collective, protection sociale complémentaire et relations sociales: 5 037 626 € en AE et 5 010 354 € en CP, pour une prévision de 5,4 M€ en AE et 5,3 M€ en CP.

Une partie des crédits programmés en fonctionnement a été imputée en dépenses d'intervention (485 808 € en AE et en CP). **L'exécution totale est donc de 5 523 433 € en AE et 5 496 161 € en CP.**

L'exécution des crédits est conforme à la prévision.

Rattachements de crédits par voie de fonds de concours et d'attributions de produits : 540 851 € en AE et CP, versés par le fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, pour une prévision de 0,67 M€ en AE et CP.

B. PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS : 2 331 670 € en AE et 2 199 090 € en CP, pour une prévision de 2,3 M€ en AE et en CP.

L'exécution de ce poste est globalement conforme à la prévision. Cette ligne regroupe les dépenses de médecine de prévention, des contrôles médicaux obligatoires et les autres dépenses de prévention.

C. REMBOURSEMENT DU COUT DES PERSONNELS MIS À DISPOSITION : 1 026 976 € en AE et 1 771 482 € en CP, pour une prévision de 2,3 M€ en AE et en CP.

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 6, à hauteur de 30 972 € en AE et en CP. **L'exécution totale est de 1 057 948 € en AE et 1 802 454 € en CP.**

La baisse sensible des consommations de crédits s'explique par la fin par anticipation de plusieurs mises à disposition ainsi que par une diminution importante du nombre d'enquêtes publiques réalisées en 2020.

D. FORMATION PROFESSIONNELLE ET RECRUTEMENT (HORS ÉCOLES) : 4 846 950 € en AE et 4 969 248 € en CP, pour une prévision de 8 M€ en AE et de 7,6 M€ en CP.

1. Formations aux métiers support et transversaux pilotées par l'administration centrale, 364 792 € en AE et 380 870 € en CP, pour une prévision de 0,7 M€ en AE et CP.

L'écart entre la prévision et l'exécution s'explique par le contexte sanitaire qui a nécessité le report d'une partie de l'activité de développement des compétences (report de sessions de formation, achats de places individuelles, CPF...) sur 2021.

2. Recrutement et organisation de concours, 947 020 € en AE et 969 541 € en CP, pour une prévision de 1,1 M€ en AE et CP.

L'exécution est globalement conforme à la prévision. Cependant, du fait du contexte sanitaire, les frais d'organisation, notamment de déplacements, ont été réduits.

3. Centres de valorisation des ressources humaines (CVRH) et Centre d'évaluation, de documentation et d'innovation pédagogiques (CEDIP), 3 499 417 € en AE et 3 450 569 € en CP, pour une prévision de 5,4 M€ en AE et 5 M€ en CP.

L'écart entre la prévision et l'exécution s'explique par les économies réalisées sur les frais de fonctionnement (fermeture des entités une partie de l'année 2020, sur l'impossibilité de contractualiser le bail d'une entité, sur la fermeture de l'hébergement dans deux entités et enfin sur le report d'une partie de l'activité de développement des compétences (report de sessions de formation).

4. Innovation pédagogique et collaborative (IPEC), 35 721 € en AE et 168 268 € en CP, pour une prévision de 0,8 M€ en AE et CP.

L'écart entre la prévision et l'exécution s'explique principalement par :

- la refonte complète de l'offre de service suite à la transformation de l'IFORE en sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative au 1er janvier 2020.

- des économies effectuées sur un marché, notifié en décembre 2019, l'offre du prestataire retenu étant inférieure au montant prévisionnel

- la crise sanitaire, qui a conduit à l'annulation de tous les événements prévus au 1er semestre 2020, et à l'adaptation de l'activité du département pédagogique au 2e semestre (distanciel).

E. ÉCOLES : 48 608 270 € en AE et 48 443 940 € en CP, pour une prévision de 50 M € en AE et en CP.

Le programme 217 concourt au financement de trois écoles du ministère, dont deux opérateurs et un service à compétence nationale.

En ce qui concerne les deux opérateurs, l'exécution totale est de **46 461 326 € en AE et 46 459 612 € en CP** soit 27,214 M€ (AE=CP) pour l'école nationale des ponts et chaussées (ENPC) et 19,25 M€ en AE et CP) pour l'école nationale des travaux publics de l'État (ENTPE). L'écart entre AE et CP s'explique par un versement en T6 relatif à l'ENTPE.

Par ailleurs l'exécution au titre de l'école nationale des techniciens de l'équipement (ENTE), service à compétence nationale, s'est élevée à **2 146 944 € en AE et 1 984 328 € en CP**, pour une prévision de 2,3 M€ en AE et CP.

Ces dépenses sont globalement conformes à la prévision en AE et en CP, du fait de certaines facturations réalisées tardivement.

Rattachements de crédits par voie de fonds de concours et d'attributions de produits : 26 516 € en AE et en CP pour une prévision de 50 000 € en AE et CP.

L'écart s'explique par la crise sanitaire qui n'a permis d'obtenir que la moitié des fonds de concours escomptés.

ACTION

06 – Actions nationales, européennes et internationales en faveur du développement durable

Action / Sous-action Prévision LFI y.c. FdC et AdP Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
06 – Actions nationales, européennes et internationales en faveur du développement durable		11 396 245 12 759 230	11 396 245 12 759 230		11 396 245 12 697 539	11 396 245 12 697 539

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	686 280	294 419	686 280	266 077
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	686 280	249 068	686 280	218 525
Subventions pour charges de service public		45 351		47 552
Titre 6 : Dépenses d'intervention	10 709 965	12 464 811	10 709 965	12 431 461
Transferts aux autres collectivités	10 709 965	12 464 811	10 709 965	12 431 461
Total	11 396 245	12 759 230	11 396 245	12 697 539

Les dépenses de fonctionnement pour l'action 6 s'établissent à **289 783 € en AE et 262 094 € en CP** pour une prévision de 0,51 M€ en AE et en CP. Cette exécution se détaille de la manière suivante :

1. Animation de la politique stratégique et gouvernance en matière de changement climatique et de développement durable : 71 197 € en AE et 86 595 € en CP, pour une prévision de 0,4 M€ en AE et en CP.

La différence s'explique principalement par le report d'évènements internationaux en 2021 comme la COP Climat, la COP Biodiversité et le sommet Afrique-France prévus initialement en 2020.

2. Participation à l'élaboration des normes et de la législation dans le cadre communautaire : 144 799 € en AE et 98 371 € en CP, pour une prévision de 0,1 M€ en AE et en CP.

L'écart s'explique principalement par la non-réalisation du Sommet plastique.

3. Appui et soutien des intérêts français dans le dispositif international : 28 436 € en AE et 29 576 € en CP, pour une prévision de 0,01 M€ en AE et en CP.

L'écart à la prévision s'explique par la diminution des délégations aux ambassades par rapport aux prévisions et par des remontées de crédits en fin de gestion liées au contexte sanitaire.

4. Partenariat associatif : 45 351 € en AE et 47 552 € en CP ont été exécutés sur le titre 3 alors que les dépenses avaient été budgétées sur le titre 6.

Les dépenses d'intervention pour l'action 6 s'établissent à **12 464 811 € en AE et 12 431 461 € en CP** pour une prévision de 10,77 M€ en AE et en CP. Cette exécution se détaille de la manière suivante :

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

1. Animation de la politique stratégique et gouvernance en matière de changement climatique et de développement durable : 9 602 713 € en AE et 9 600 713 € en CP, pour une prévision de 7,7 M€ en AE et en CP.

L'écart entre la prévision et l'exécution s'explique principalement par le financement de contributions internationales décidées en cours de gestion (+ 2 000 000 €) pour le projet « nos forêts futures » pour la préservation et le développement économique de la forêt amazonienne.

2. Participation à l'élaboration des normes et de la législation dans le cadre communautaire : 45 500 € en AE et en CP, pour une prévision de 0,06 M€ en AE et en CP

Bien que budgétés intégralement en titre 6, ces crédits ont également été exécutés en titre 3, à hauteur de 76 004 € en AE et 43 819 € en CP. **L'exécution totale est de 121 504 € en AE et 89 319 € en CP.**

3. Appui et soutien des intérêts français dans le dispositif international : 32 000 € en AE et en CP, pour une prévision de 0,01 M€ en AE et en CP.

Bien que budgétés intégralement en titre 6, ces crédits ont également été exécutés en titre 3 (794 €) en AE et en CP. **L'exécution totale est de 25 794 € en AE et en CP.**

L'écart à la prévision s'explique par la diminution des délégations aux ambassades par rapport aux prévisions.

4. Partenariat associatif : 2 786 396 € en AE et 2 755 046 € en CP pour une prévision de 3 M€ en AE et en CP.

Bien que budgétés intégralement en titre 6, ces crédits ont également été exécutés en titre 3, à hauteur de 45 351 € en AE et 47 552 € en CP. **L'exécution totale est de 2 831 747 € en AE et 2 802 598 € en CP** et est conforme à la prévision.

ACTION

07 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables"

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
07 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables"	464 830 994 544 768 463		464 830 994 544 768 463	464 830 994 544 768 463		464 830 994 544 768 463

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	464 830 994	544 768 463	464 830 994	544 768 463
Rémunérations d'activité	288 275 213	343 613 139	288 275 213	343 613 139

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Cotisations et contributions sociales	174 563 693	196 579 715	174 563 693	196 579 715
Prestations sociales et allocations diverses	1 992 088	4 575 609	1 992 088	4 575 609
Total	464 830 994	544 768 463	464 830 994	544 768 463

ACTION**08 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Infrastructures et services de transports"**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
08 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Infrastructures et services de transports"	585 510 523	581 371 026	585 510 523	585 510 523	581 371 026	585 510 523

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	585 510 523	581 371 026	585 510 523	581 371 026
Rémunérations d'activité	364 874 891	357 778 510	364 874 891	357 778 510
Cotisations et contributions sociales	218 290 804	221 825 902	218 290 804	221 825 902
Prestations sociales et allocations diverses	2 344 828	1 766 615	2 344 828	1 766 615
Total	585 510 523	581 371 026	585 510 523	581 371 026

ACTION**09 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
09 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"	578		0 578	578		0 578

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel		578		578
Rémunérations d'activité		428		428
Cotisations et contributions sociales		150		150
Total		578		578

ACTION

11 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
11 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	185 903 507 178 407 538		185 903 507 178 407 538	185 903 507 178 407 538		185 903 507 178 407 538

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	185 903 507	178 407 538	185 903 507	178 407 538
Rémunérations d'activité	114 761 694	109 279 118	114 761 694	109 279 118
Cotisations et contributions sociales	70 363 003	68 625 312	70 363 003	68 625 312
Prestations sociales et allocations diverses	778 810	503 108	778 810	503 108
Total	185 903 507	178 407 538	185 903 507	178 407 538

ACTION**13 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Paysages, eau et biodiversité"**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
13 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Paysages, eau et biodiversité"	268 149 358		268 149 358	268 149 358		268 149 358
	280 920 213		280 920 213	280 920 213		280 920 213

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	268 149 358	280 920 213	268 149 358	280 920 213
Rémunérations d'activité	165 411 916	174 756 082	165 411 916	174 756 082
Cotisations et contributions sociales	101 588 340	105 034 504	101 588 340	105 034 504
Prestations sociales et allocations diverses	1 149 102	1 129 627	1 149 102	1 129 627
Total	268 149 358	280 920 213	268 149 358	280 920 213

ACTION

15 – Personnels relevant du ministère de la " Cohésion des territoires "

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
15 – Personnels relevant du ministère de la " Cohésion des territoires "	646 845 210	231	646 845 210	646 845 210	231	646 845 210
	591 562 947		591 563 179	591 562 947		591 563 179

Des crédits pour un montant de 231 € en AE et en CP ont été exécutés en titre 3 et correspondent à une erreur d'imputation.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	646 845 210	591 562 947	646 845 210	591 562 947
Rémunérations d'activité	395 256 074	365 714 825	395 256 074	365 714 825
Cotisations et contributions sociales	248 922 824	223 687 230	248 922 824	223 687 230
Prestations sociales et allocations diverses	2 666 312	2 160 892	2 666 312	2 160 892
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		231		231
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		231		231
Total	646 845 210	591 563 179	646 845 210	591 563 179

ACTION

16 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Prévention des risques"

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
16 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Prévention des risques"	244 311 267 256 701 685		244 311 267 256 701 685	244 311 267 256 701 685		244 311 267 256 701 685

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	244 311 267	256 701 685	244 311 267	256 701 685
Rémunérations d'activité	150 902 485	159 539 575	150 902 485	159 539 575
Cotisations et contributions sociales	92 356 377	96 334 243	92 356 377	96 334 243
Prestations sociales et allocations diverses	1 052 405	827 868	1 052 405	827 868
Total	244 311 267	256 701 685	244 311 267	256 701 685

ACTION

18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères	6 366 765	765	6 367 530	6 366 765	765	6 367 530

Des crédits pour un montant de 765 € en AE et en CP ont été exécutés en titre 3 et correspondent à une erreur d'imputation.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel		6 366 765		6 366 765
Rémunérations d'activité		3 830 152		3 830 152
Cotisations et contributions sociales		2 515 653		2 515 653

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Prestations sociales et allocations diverses		20 960		20 960
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		765		765
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		765		765
Total		6 367 530		6 367 530

ACTION

22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales	14 355 792		14 355 792	14 355 792		14 355 792
	12 752 954		12 752 954	12 752 954		12 752 954

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	14 355 792	12 752 954	14 355 792	12 752 954
Rémunérations d'activité	13 447 138	8 703 428	13 447 138	8 703 428
Cotisations et contributions sociales	903 882	3 808 592	903 882	3 808 592
Prestations sociales et allocations diverses	4 772	240 934	4 772	240 934
Total	14 355 792	12 752 954	14 355 792	12 752 954

ACTION

23 – Personnels oeuvrant pour les politiques des programmes "énergie, climat et après-mines"

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
23 – Personnels oeuvrant pour les politiques des programmes "énergie, climat et après-mines"	58 977 544		58 977 544	58 977 544		58 977 544
	61 888 101		61 888 101	61 888 101		61 888 101

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	58 977 544	61 888 101	58 977 544	61 888 101
Rémunérations d'activité	36 370 295	39 083 880	36 370 295	39 083 880
Cotisations et contributions sociales	22 354 323	22 598 073	22 354 323	22 598 073
Prestations sociales et allocations diverses	252 926	206 148	252 926	206 148
Total	58 977 544	61 888 101	58 977 544	61 888 101

ACTION

24 – Personnels oeuvrant dans le domaine des transports aériens

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
24 – Personnels oeuvrant dans le domaine des transports aériens	1 325 964		1 325 964	1 325 964		1 325 964
	434 652		434 652	434 652		434 652

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	1 325 964	434 652	1 325 964	434 652
Rémunérations d'activité	842 727	268 429	842 727	268 429
Cotisations et contributions sociales	477 984	165 066	477 984	165 066
Prestations sociales et allocations diverses	5 253	1 156	5 253	1 156
Total	1 325 964	434 652	1 325 964	434 652

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ACTION
25 – Commission nationale du débat public

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
25 – Commission nationale du débat public	2 630 000	6 971 424	9 601 424	2 630 000	6 971 424	9 601 424
	2 257 572	1 941 297	4 198 868	2 257 572	1 474 081	3 731 653

L'analyse de l'exécution des crédits de l'action 25 se fait sur les montants retraités des retraits d'AE réalisés après la clôture d'engagements juridiques antérieurs à 2020 (impact de + 619 €), soit **1 941 916 € en AE et 1 474 081 € en CP**.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	2 630 000	2 257 572	2 630 000	2 257 572
Rémunérations d'activité	1 787 193	1 559 023	1 787 193	1 559 023
Cotisations et contributions sociales	837 931	668 153	837 931	668 153
Prestations sociales et allocations diverses	4 876	30 397	4 876	30 397
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	6 971 424	1 941 297	6 971 424	1 474 081
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	6 971 424	1 941 297	6 971 424	1 474 081
Total	9 601 424	4 198 868	9 601 424	3 731 653

L'exécution 2020 de la CNDP se décompose en deux parties, selon que les ressources consommées proviennent de la dotation budgétaire allouée en LFI à l'autorité ou des fonds de concours rattachés en gestion.

Les dépenses de fonctionnement courant, hors fonds de concours, se sont élevées à **713 759 € en AE et 429 186 € en CP** pour une prévision de 0,9 M€. Le niveau d'exécution est inférieur aux prévisions compte tenu des éléments suivants :

- la crise sanitaire a eu pour conséquence conjoncturelle un report ou un allongement dans le temps des missions des garants de la concertation et des membres chargés d'organiser les débats publics. La CNDP a notamment été pleinement impactée par la suspension des procédures du fait de la crise sanitaire (Ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période). La crise sanitaire a en outre entraîné une modification des modalités de participation et une diminution des déplacements des garants de la concertation et des membres chargés d'organiser les débats publics ;
- la crise a également généré des reports de certaines opérations initialement prévues en AE/CP sur l'année 2020 (lancement de la refonte du site Web, des marchés presse et expertises...) et qui ont été engagées, mais dont l'exécution a été différée et qui, de ce fait, n'ont pu être payées. Pour ces opérations, l'exécution de la dépense se fera en 2021 et a engendré une nette sous-consommation des CP 2020.

Rattachements de crédits par voie de fonds de concours et d'attributions de produits : 1 769 850 € en AE et en CP, pour une prévision de 6 M€ en AE et CP.

L'écart à la prévision s'explique par le recours à d'autres modes que les fonds de concours pour les financements de débats publics. Seuls deux débats publics sur six ont été financés par les fonds de concours. Les quatre autres débats ont été financés sous forme de délégation de gestion données à la CNDP par les responsables de BOP, s'agissant de débats publics sur des projets dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par des ministères (de l'Écologie ou de l'Agriculture).

Ces fonds de concours ont été consommés à hauteur de 1,2 M€ en AE et 1,04 M€ en CP.

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ACTION
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	1 400 000	553 200	1 953 200	1 400 000	553 200	1 953 200
	1 314 907	572 903	1 887 810	1 314 907	538 325	1 853 232

L'analyse de l'exécution des crédits de l'action 26 se fait sur les montants retraités des retraits d'AE réalisés après la clôture d'engagements juridiques antérieurs à 2020 (impact de + 3 743 €), soit **576 646 € en AE et 538 325 € en CP**.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	1 400 000	1 314 907	1 400 000	1 314 907
Rémunérations d'activité	925 316	915 214	925 316	915 214
Cotisations et contributions sociales	468 158	393 843	468 158	393 843
Prestations sociales et allocations diverses	6 526	5 850	6 526	5 850
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	553 200	572 903	553 200	538 325
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	553 200	572 903	553 200	538 325
Total	1 953 200	1 887 810	1 953 200	1 853 232

L'exécution est globalement conforme à la prévision en autorisations d'engagements et en crédits de paiement.

Grâce à l'adossement aux fonctions supports du MTE, les dépenses de fonctionnement courant baissent significativement. En revanche, la hausse des frais de formations s'explique par le renouvellement de quatre apprentis et l'accueil de deux stagiaires. La baisse significative sur les frais de déplacement (10 000 € environ au lieu de 35 000 €) est une conséquence directe de la crise sanitaire avec la tenue des sessions en mode visio conférence pour certains membres et des déplacements moindres du président et des équipes sur les plateformes.

Les frais de justice ont atteint en 2020 un niveau élevé compte tenu des nombreux contentieux à l'encontre de décisions prises par l'Autorité en 2017 et 2018.

ACTION

27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	14 450 000	23 360 670	37 810 670	14 450 000	6 760 670	21 210 670
	14 348 044	23 140 456	37 488 500	14 348 044	7 646 388	21 994 432

L'analyse de l'exécution des crédits de l'action 27 se fait sur les montants retraités des retraits d'AE réalisés après la clôture d'engagements juridiques antérieurs à 2020 (impact de + 45 250 €), soit **23 185 706 € en AE et 7 646 388 € en CP**.

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	14 450 000	14 348 044	14 450 000	14 348 044
Rémunérations d'activité	10 426 821	10 381 598	10 426 821	10 381 598
Cotisations et contributions sociales	3 895 742	3 903 469	3 895 742	3 903 469
Prestations sociales et allocations diverses	127 437	62 977	127 437	62 977
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	23 360 670	22 886 064	6 760 670	7 451 472
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	23 360 670	22 862 964	6 760 670	7 451 472
Subventions pour charges de service public		23 100		
Titre 5 : Dépenses d'investissement				21 320
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État				21 320
Titre 6 : Dépenses d'intervention		254 392		173 596
Transferts aux autres collectivités		254 392		173 596
Total	37 810 670	37 488 500	21 210 670	21 994 432

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 5 (21 320 € en CP) et en titre 6 (254 392 € en AE et 173 596 € en CP). L'exécution totale est donc de **23 185 706 € en AE et 7 646 388 € en CP**.

L'évolution des grands postes de dépenses de fonctionnement est la suivante :

Postes de dépenses, en €	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
Activités	2,6	2,6	1 309 726	1 191 403
Immobilier	3,5	3,5	20 852 245	5 472 366
Fonctionnement courant	0,3	0,3	669 798	653 580
Informatique	0,3	0,3	353 937	329 039
Total	6,7	6,7	23 185 706	7 646 388

1. Activités

Ce poste de dépenses en AE et en CP est resté inférieur à la prévision du fait d'une charge financière moindre que prévue pour ce qui concerne des études et audits à mener. En effet, la crise sanitaire de 2020 a eu comme conséquence pour la CRE le recours au télétravail ; de ce fait, les équipes en télétravail ont priorisé les études et audits ne nécessitant pas de déplacements ou de trop nombreux entretiens,

2. Poste immobilier

La consommation relative aux dépenses immobilières est très supérieure par rapport à la prévision. La CRE a obtenu pour l'année 2020, un amendement de 16,6 M€ afin d'engager la prolongation du bail jusqu'à son relogement dans des locaux domaniaux. De plus, les dépenses de gardiennage et de nettoyage ont fait l'objet d'une hausse en raison de la mise en œuvre des dispositifs de fermeture des locaux et d'application des règles sanitaires.

3. Fonctionnement courant

Ce poste de dépenses est en diminution de 15 % (743 000 €) cette année par rapport à 2019 malgré des frais de logistique et d'honoraires importants liés au contexte sanitaire.

4. Informatique

La CRE présente des dépenses d'informatique en baisse par rapport à 2019 (353 000 €). Sans dégrader ses efforts de sécurisation de ses réseaux et équipements informatiques, la CRE poursuit ses efforts de maîtrise de sa politique d'investissement informatiques, en pilotant un plan pluriannuel d'investissements. En 2020, elle a finalisé les équipements informatiques permettant à l'ensemble des personnels de télétravailler dans de bonnes conditions et mis en œuvre une double authentification au réseau. Elle a ainsi continué ses achats et la mise en place de matériels de bureautique permettant aux agents de travailler en sécurité et/ou en télétravail.

Les dépenses d'investissement, exécutées en titre 5, étaient prévues en titre 3. Elles correspondent au règlement de la facture d'achat d'un véhicule.

Les dépenses d'intervention, exécutées en titre 6, étaient prévues en titre 3. Elles correspondent aux cotisations annuelles à des organisations internationales comme le conseil des régulateurs européens de l'énergie ou l'association des régulateurs énergie en zone méditerranée.

ACTION

28 – Personnels oeuvrant pour le développement durable et pour les politiques du programme "expertise, information géographique et météorologique"

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> <i>Réalisation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
28 – Personnels oeuvrant pour le développement durable et pour les politiques du programme "expertise, information géographique et météorologique"	51 428 081 45 940 465		51 428 081 45 940 465	51 428 081 45 940 465		51 428 081 45 940 465

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	51 428 081	45 940 465	51 428 081	45 940 465
Rémunérations d'activité	31 869 156	29 237 200	31 869 156	29 237 200
Cotisations et contributions sociales	19 334 261	16 462 295	19 334 261	16 462 295
Prestations sociales et allocations diverses	224 664	240 971	224 664	240 971
Total	51 428 081	45 940 465	51 428 081	45 940 465

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET EMPLOIS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
ENPC - Ecole nationale des Ponts et Chaussées (P217)	26 872 057	26 872 057	27 223 248	27 223 248	27 214 463	27 214 463
Subventions pour charges de service public	26 872 057	26 872 057	27 223 248	27 223 248	27 214 463	27 214 463
CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (P159)					60 000	60 000
Transferts					60 000	60 000
ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (P217)	20 231 762	20 231 762	19 527 825	19 527 825	19 244 117	19 244 117
Subventions pour charges de service public	20 231 762	20 231 762	19 527 825	19 527 825	19 244 117	19 244 117
CNRS - Centre national de la recherche scientifique (P172)					25 000	12 500
Transferts					25 000	12 500
Total	47 103 819	47 103 819	46 751 073	46 751 073	46 543 580	46 531 080
Total des subventions pour charges de service public	47 103 819	47 103 819	46 751 073	46 751 073	46 458 580	46 458 580
Total des transferts					85 000	72 500

En projet de loi de finances (PLF) 2020, les subventions pour charges de service public de l'ENPC et de l'ENTPE s'élevaient respectivement à 27 766 k€ et à 19 918 k€. Ces montants ont été réduits respectivement de 543 k€ et de 390 k€ lors du vote de la loi de finances initiale (LFI) 2020.

Compte tenu des redéploiements intervenus en gestion, le montant des crédits finalement alloués aux deux opérateurs de l'État (sur la catégorie 32 et relevant de l'action 5) s'est élevé en 2020, à 46 458 k€, dont 27 214 k€ pour l'ENPC et 19 244 k€ pour l'ENTPE.

CONSOLIDATION DES EMPLOIS DES OPÉRATEURS DONT LE PROGRAMME EST CHEF DE FILE

EMPLOIS EN FONCTION AU SEIN DES OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Opérateur	ETPT rémunérés par ce programme ou d'autres programmes	ETPT rémunérés par les opérateurs				ETPT rémunérés par d'autres collectivités
		sous plafond *	hors plafond	dont contrats aidés	dont apprentis	
ENPC - Ecole nationale des Ponts et Chaussées	0	290	136	0	0	0
	0	310	141	16	14	1
	0	277	176	0	7	0
ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat	19	159	30	0	0	14
	19	160	39	0	0	15
	19	160	28	0	0	15
Total	19	449	166	0	0	14
	19	470	180	16	14	16
	19	437	204	0	7	15

* Les emplois sous plafond 2020 font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2020 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020

SCHÉMA D'EMPLOIS ET PLAFOND DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS DES OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

	Prévision ETPT	Réalisation ETPT
Emplois sous plafond 2020 *	470	437

* Ces emplois sous plafond font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2020 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020

	Prévision ETP	Réalisation ETP
Schéma d'emplois 2020 en ETP	-6	-6

En LFI 2020, le schéma d'emplois de l'ENPC a été fixé à - 3, portant ainsi son autorisation d'emplois sous plafond à 310 ETPT et le schéma d'emplois de l'ENTPE a été fixé à - 3, portant ainsi son autorisation d'emplois sous plafond à 160 ETPT.

La sous-exécution des emplois sous plafond de l'ENPC recouvre à la fois les vacances de postes en cours de recrutement et les rompus de temps partiel.

Quand à l'ENTPE, elle a consommé la totalité de ses emplois sous plafond.

FISCALITÉ AFFECTÉE AUX OPÉRATEURS DONT LE PROGRAMME EST CHEF DE FILE

Intitulé de l'opérateur	Budget initial	Compte financier
ENPC - Ecole nationale des Ponts et Chaussées	666 000	556 554
ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat	160 000	0
Total	826 000	556 554

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | OPÉRATEURS

OPÉRATEURS

ENPC - ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

Missions

L'École nationale des ponts et chaussées assure la formation initiale et continue d'ingénieurs possédant des compétences scientifiques, techniques et générales de haut niveau, les rendant aptes à exercer des fonctions d'encadrement et de responsabilité dans les domaines de l'écologie, de l'équipement, de l'aménagement et du développement des territoires, de l'urbanisme et de la construction, des transports et de leurs infrastructures, de l'énergie et du climat, de l'industrie, de l'économie et de l'environnement.

Dans ses domaines de compétence, l'École mène des actions de recherche et participe à la diffusion des connaissances. Elle exerce ses activités sur le plan national et international.

Elle a vocation à former des ingénieurs et des chercheurs de haut niveau pour l'administration (ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts) et les entreprises. Elle est habilitée à délivrer le diplôme d'ingénieur de l'École nationale des ponts et chaussées valant grade de master, des diplômes de master ainsi que le diplôme de docteur. Elle accueille chaque année environ 2000 élèves.

En tant qu'école de la transition écologique, elle est notamment soucieuse de renforcer la dimension « climat » de ses enseignements déjà verdis.

Gouvernance et pilotage stratégique

Forme juridique : établissement public scientifique, culturel et professionnel de type « Grand établissement »

Date de création : 1747

Texte de référence : décret n° 93-1289 du 8 décembre 1993 modifié relatif à l'École nationale des ponts et chaussées

Directrice générale : Sophie Mougard

Président du Conseil d'administration : Benoît de Ruffray

Conseil d'administration (24 membres) :

- 5 membres de droit représentant les tutelles ;
- 9 personnalités qualifiées dont 2 représentants de l'association des anciens élèves ;
- 10 représentants élus (professeurs, autres enseignants et chercheurs, personnel administratif et technique et élèves).

Contrôleur budgétaire : CBCM au MTE (contrôle budgétaire a posteriori)

FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
P185 – Diplomatie culturelle et d'influence						11
Transferts						11

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | OPÉRATEURS

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
P144 – Environnement et prospective de la politique de défense		15				18
Transferts		15				18
P203 – Infrastructures et services de transports					27	6
Transferts					27	6
P205 – Affaires maritimes					8	8
Transferts					8	8
P174 – Énergie, climat et après-mines					4	4
Transferts					4	4
P217 – Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	26 872	26 872	27 223	27 223	27 214	27 214
Subventions pour charges de service public	26 872	26 872	27 223	27 223	27 214	27 214
P141 – Enseignement scolaire public du second degré					11	11
Transferts					11	11
P150 – Formations supérieures et recherche universitaire	56	56	60	60	122	122
Subventions pour charges de service public	56	56	60	60	122	122
P231 – Vie étudiante	3	3				
Transferts	3	3				
P190 – Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables						8
Transferts						8
P192 – Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle						56
Transferts						56
P135 – Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat		60			10	10
Transferts		60			10	10
P112 – Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	4	4			4	4
Transferts	4	4			4	4
P723 – Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État					963	963
Transferts					963	963
Total	26 935	27 010	27 284	27 284	28 363	28 434

En LFI 2020, la SCSP s'est élevée à 27 223 k€, soit après mise en réserve, une dotation initiale de 26 764 k€, à laquelle s'est rajoutée en fin d'année 2020 une dotation supplémentaire exceptionnelle mobilisée par le programme de 450 k€ pour l'acquisition d'un logiciel budgétaire et comptable. La SCSP permet à l'ENPC de couvrir ses charges de personnel sous plafond d'emplois et ses charges d'exploitation (fonctionnement courant, entretien et maintenance).

Par ailleurs, le programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire » a versé à l'ENPC une subvention à hauteur de 122 k€ au titre du financement de contrats doctoraux concernant des normaliens ou des polytechniciens.

Le programme 723 « Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État » a opéré vers l'ENPC un transfert de 963 k€ au titre du financement de travaux permettant des économies d'énergie sur le bâtiment commun à l'ENPC et l'Ecole Nationale Supérieure de Géologie (ENSG) (opération dite à gain rapide – TIGRE – dans le cadre du Plan de relance).

Le programme 141 « Enseignement scolaire public du second degré » a opéré un transfert de 11 k€ au titre du dispositif des « Cordées de la réussite », dispositif en faveur de l'ouverture sociale dans lequel l'ENPC est engagée depuis plusieurs années par une intervention de ses étudiants au sein des collèges et lycées alentours.

Plusieurs programmes (P112, P174, P190, P205) ont opéré des transferts pour un total de 24 K€ dans le cadre des séquences pédagogiques (groupe d'analyse d'action publique, mission professionnelle) du Mastère spécialisé

« politiques et actions publiques pour le développement durable », formation de référence des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts.

D'autres programmes (P135, P144, P185) ont contribué à hauteur de faibles montants.

Par ailleurs, le programme 224 a opéré un transfert de 60 K€ ne figurant pas dans le tableau ci-dessus, au titre d'une contribution du ministère de la culture à la formation des architectes et urbanistes de l'État opérée conjointement par l'École nationale des ponts et chaussées et l'École de Chaillot (département formation de la Cité de l'architecture et du patrimoine) et dont l'École nationale des ponts et chaussées assure la gestion (promotions 2019-2020 et 2020-2021).

COMPTE FINANCIER 2020

Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas pu être voté par son Conseil d'Administration avant la date de rédaction du présent RAP. Les données sont donc provisoires. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel	33 297	33 386	Subventions de l'État	27 524	28 519
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	<i>5 255</i>	<i>5 061</i>	<i>– subventions pour charges de service public</i>	<i>27 524</i>	<i>28 519</i>
			<i>– crédits d'intervention(transfert)</i>		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	14 784	13 550	Fiscalité affectée	666	557
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	3 661	2 824
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	2 540	3 343	Revenus d'activité et autres produits	16 495	15 507
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	<i>2 540</i>	<i>3 343</i>	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>		<i>71</i>
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>	<i>1 353</i>	<i>1</i>
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		<i>1 215</i>
Total des charges	48 081	46 936	Total des produits	48 346	47 406
Résultat : bénéfice	265	470	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	48 346	47 406	Total : équilibre du CR	48 346	47 406

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	1 452	2 526
Investissements	4 484	3 355	Financement de l'actif par l'État		
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	225	97
			Autres ressources		261
Remboursement des dettes financières		4	Augmentation des dettes financières		247
Total des emplois	4 484	3 359	Total des ressources	1 677	3 130
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement	2 807	228

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | OPÉRATEURS

L'École nationale des ponts et chaussées (ENPC) a disposé en 2020 d'un budget global de 47,41 M€ dont 57 % proviennent de la subvention pour charge de service public.

Les autres ressources (43 %) sont principalement liées aux recettes des contrats de recherche et aux droits de scolarité, ainsi qu'à la taxe d'apprentissage.

L'ENPC clôture donc l'exercice 2020 avec un bénéfice de 470 K€.

AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2020		Compte financier 2020 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	15 275	15 275	14 961	14 961
Fonctionnement	11 479	9 721	9 511	8 167
Intervention	0	0	0	0
Investissement	1 317	3 405	1 239	2 424
Enveloppe recherche	22 255	21 625	20 809	20 988
- Personnel	18 022	18 022	18 665	18 665
- Fonctionnement	2 523	2 523	1 345	1 681
- Investissement	1 710	1 080	799	642
Total des dépenses AE (A) CP (B)	50 325	50 025	46 520	46 540
dont contributions employeur au CAS pensions	0	0	0	0

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

A compter du budget initial 2021, l'enveloppe recherches n'est plus cumulée aux lignes précédentes pour établir le total des dépenses.

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Recettes globalisées	30 878	31 262
Subvention pour charges de service public	27 364	27 336
Autres financements de l'État	0	95
Fiscalité affectée	666	617
Autres financements publics	67	270
Recettes propres	2 782	2 943
Recettes fléchées	16 523	16 610
Financements de l'État fléchés	160	1 226
Autres financements publics fléchés	3 753	4 978
Recettes propres fléchées	12 610	10 405
Total des recettes (C)	47 401	47 871
Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)	0	1 331
Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)	2 624	0

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	Budget initial Compte financier *	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Diffusion des connaissances		1 153	478	334	0	0	4	4	1 634	1 490
		1 186	437	308	0	0	0	0	1 623	1 494
Enseignement		8 331	4 191	4 104	0	0	61	61	12 583	12 496
		7 908	3 287	3 240	0	0	85	240	11 280	11 389
Recherche		18 022	2 523	2 523	0	0	1 710	1 080	22 255	21 625
		18 665	1 345	1 681	0	0	799	642	20 809	20 988
Soutien-management		5 791	6 810	5 283	0	0	1 253	3 340	13 854	14 414
		5 867	5 786	4 619	0	0	1 164	2 183	12 817	12 670
Total		33 297	14 002	12 244	0	0	3 026	4 484	50 325	50 025
		33 626	10 855	9 848	0	0	2 049	3 066	46 529	46 540

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Solde budgétaire (déficit) (D2)	2 624	0
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	52
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	2 477	1 092
Autres décaissements non budgétaires	0	100
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)	5 101	1 244
ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)	0	1 708
Abondement de la trésorerie fléchée	0	241
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	1 466
Total des besoins	5 101	2 952

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Solde budgétaire (excédent) (D1)	0	1 331
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	247
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	2 181	1 696
Autres encaissements non budgétaires	0	-323
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)	2 181	2 952
PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)	2 920	0
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	2 920	0
Total des financements	5 101	2 952

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

Le solde budgétaire est positif et est de 1 331 k€, du fait notamment d'une sous-exécution dans les dépenses d'investissement (effet crise sanitaire).

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | OPÉRATEURS

CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
Emplois rémunérés par l'opérateur :	426	451	453
– sous plafond	290	310	277
– hors plafond	136	141	176
<i>dont contrats aidés</i>		16	
<i>dont apprentis</i>		14	7
Autres emplois en fonction dans l'opérateur :		1	
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes		1	

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

La sous-exécution des emplois sous plafond recouvre à la fois les vacances de postes en cours de recrutement et les rompus de temps partiel.

La sur-exécution des emplois hors plafond est, quant à elle, liée à la conclusion de contrats de recherche supplémentaires financés sur ressources propres, en dépit de la crise sanitaire, au-delà de la prévision anticipée lors de l'élaboration du BI 2020.

Les 23 autres emplois en fonction dans l'opérateur correspondent aux 23 IPEF mis à disposition (gratuitement) de l'ENPC.

Pour rappel, l'ENPC bénéficie du régime des « responsabilités et compétences élargies » (RCE) depuis le 1^{er} janvier 2016.

Le schéma d'emplois en 2020 a été réalisé à hauteur de -3 ETP, en conformité avec la LFI 2020.

ENTPE - ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

Missions

L'École nationale des travaux publics de l'État assure le recrutement et la formation initiale et continue d'ingénieurs possédant des compétences scientifiques, techniques et générales les rendant aptes à exercer des fonctions d'encadrement, d'expertise, d'étude, d'administration, de recherche ou d'enseignement, dans les domaines de l'environnement, de l'équipement, de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement durables des territoires, de la construction, des transports, de l'énergie et du climat.

Elle délivre des titres et des diplômes d'ingénieur équivalents au grade de master, des doctorats en mécanique, énergétique, génie civil, acoustique, et des certificats d'études supérieures. Elle accueille chaque année plus de 900 étudiants dont plus de 700 en cycle ingénieur avec la confirmation d'un intérêt de plus en plus équilibré entre filière fonctionnaire et civile.

Les ingénieurs et docteurs formés à l'ENTPE sont en capacité de répondre aux besoins de compétences en environnement et aménagement. Ils sont en mesure de porter la vision du développement durable et de contribuer à améliorer la compétitivité française dans la croissance verte, la transition écologique et de participer pleinement au plan de relance de l'économie.

Dans les domaines de sa compétence, l'école mène des actions de recherche à travers cinq laboratoires de recherche propres ou communs à d'autres organismes dans lesquels travaille une centaine de doctorants. Elle participe à la diffusion des connaissances et conduit des actions internationales.

Gouvernance et pilotage stratégique

Forme juridique : établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Date de création : 1954

Texte de référence : décret n° 2006-1545 du 7 décembre 2006 relatif à l'École nationale des travaux publics de l'État

Directrice générale : Cécile Delolme

Présidente du Conseil d'administration : Élisabeth Crépon

Conseil d'administration (35 membres) :

– 21 personnalités extérieures nommées par le ministre de tutelle (personnalités issues des employeurs des ingénieurs TPE, personnalités représentant l'enseignement supérieur et la recherche, personnalités issues des associations, des organisations syndicales et à titre personnel);

– 14 membres élus (enseignants dont l'école n'est pas l'employeur principal, chercheurs et enseignants internes, personnels administratif et technique, doctorants, étudiants de 3e année, masters, certificat d'études supérieures (CES), étudiants de 2e année, étudiants de 1ère année).

Contrôleur budgétaire : CBCM au MTE (contrôle budgétaire a posteriori)

FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
P203 – Infrastructures et services de transports					47	
Transferts					47	
P159 – Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie	6	5				1
Transferts	6	5				1
P217 – Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	20 232	20 232	19 528	19 528	19 244	19 244
Subventions pour charges de service public	20 232	20 232	19 528	19 528	19 244	19 244
P190 – Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	-3	12				
Transferts	-3	12				
P192 – Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle		20				
Transferts		20				
P135 – Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat						
Transferts						
P162 – Interventions territoriales de l'État						
Transferts						
P723 – Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État					198	198
Transferts					198	198
Total	20 234	20 268	19 528	19 528	19 489	19 443

En LFI 2020, la SCSP s'est élevée à 19 528 k€, soit après mise en réserve, une dotation initiale de 19 204 k€, à laquelle s'est ajoutée une dotation spécifique pour l'action sociale et la médecine de prévention d'un montant de 40 399 €. La SCSP permet à l'ENTPE de couvrir ses charges de personnel sous plafond d'emplois ainsi que ses charges d'exploitation (fonctionnement courant, entretien et maintenance).

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | OPÉRATEURS

Par ailleurs, le programme 723 « Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État » a opéré vers l'ENTPE un transfert de 198 k€ au titre du financement de travaux sur les bâtiments permettant des économies d'énergie (opération dite à gain rapide – TIGRE – dans le cadre du Plan de relance).

COMPTE FINANCIER 2020

Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas pu être voté par son Conseil d'Administration avant la date de rédaction du présent RAP. Les données sont donc provisoires. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel	15 840	14 883	Subventions de l'État	19 610	19 204
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	3 950	3 551	– subventions pour charges de service public	19 610	19 204
			– crédits d'intervention(transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	8 217	6 795	Fiscalité affectée	160	
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	1 472	1 384
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	3 250	2 707	Revenus d'activité et autres produits	2 070	2 138
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	3 250	2 707	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	1 017	1 065
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		
Total des charges	24 057	21 678	Total des produits	23 312	22 726
Résultat : bénéfice		1 048	Résultat : perte	746	
Total : équilibre du CR	24 057	22 726	Total : équilibre du CR	24 057	22 726

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	1 487	2 690
Investissements	2 288	1 217	Financement de l'actif par l'État		
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	570	211
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
Total des emplois	2 288	1 217	Total des ressources	2 057	2 901
Augmentation du fonds de roulement		1 684	Diminution du fonds de roulement	231	

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

L'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) a disposé en 2020 d'un budget global de 22,72 M€ dont 84 % proviennent de la subvention pour charges de service public.

Malgré une baisse de la SCSP de 406 k€, on constate une hausse des autres ressources de l'ENTPE, comme la taxe d'apprentissage (+ 105 k€ par rapport au budget initial). Cette dernière a été inscrite dans le compte de résultat dans la catégorie "autres produits"

L'ENTPE clôture l'exercice 2020 avec un résultat positif de 1 048 k€, notamment compte-tenu d'une réalisation en dépenses inférieure à la prévision, du fait de sous-consommations résultant de la crise COVID en matières de dépenses de fonctionnement et de personnel.

AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2020		Compte financier 2020 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	10 182	10 182	9 296	9 296
Fonctionnement	3 955	3 886	3 579	3 433
Intervention	0	0	0	0
Investissement	1 243	1 243	721	886
Enveloppe recherche	7 799	7 894	6 813	6 655
- Personnel	5 658	5 658	5 630	5 630
- Fonctionnement	1 191	1 191	627	627
- Investissement	950	1 045	556	399
Total des dépenses AE (A) CP (B)	23 179	23 205	20 409	20 270
dont contributions employeur au CAS pensions	3 950	3 950	3 551	3 551

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

A compter du budget initial 2021, l'enveloppe recherches n'est plus cumulée aux lignes précédentes pour établir le total des dépenses.

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Recettes globalisées	20 636	20 768
Subvention pour charges de service public	19 610	19 204
Autres financements de l'État	0	198
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	176	169
Recettes propres	850	1 197
Recettes fléchées	2 002	2 218
Financements de l'État fléchés	0	0
Autres financements publics fléchés	2 002	1 953
Recettes propres fléchées	0	265
Total des recettes (C)	22 638	22 986
Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)	0	2 716
Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)	567	0

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | OPÉRATEURS

DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Diffusion des connaissances	243	170	170	0	0	0	0	413	413	
	250	134	142	0	0	0	0	384	392	
Enseignement	5 955	1 540	1 540	0	0	90	90	7 585	7 585	
	5 153	1 035	1 004	0	0	54	44	6 242	6 201	
Recherche	5 658	1 191	1 191	0	0	950	1 045	7 799	7 894	
	5 630	627	627	0	0	556	399	6 813	6 655	
Soutien-support	3 983	2 245	2 176	0	0	1 153	1 153	7 381	7 312	
	3 893	2 409	2 286	0	0	667	842	6 970	7 022	
Total	15 840	5 146	5 077	0	0	2 193	2 288	23 179	23 205	
	14 926	4 206	4 059	0	0	1 277	1 285	20 409	20 270	

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Solde budgétaire (déficit) (D2)	567	0
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	70	220
Autres décaissements non budgétaires	0	0
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)	637	220
ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)	0	2 576
Abondement de la trésorerie fléchée	0	960
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	1 616
Total des besoins	637	2 796

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Solde budgétaire (excédent) (D1)	0	2 716
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	290	80
Autres encaissements non budgétaires	0	0
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)	290	2 796
PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)	347	0
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	7	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	340	0
Total des financements	637	2 796

* Soumis à l'approbation du conseil d'administration

Le solde budgétaire est positif et s'élève à 2 716 k€, du fait notamment d'une sous-exécution dans les dépenses d'investissement (effet crise sanitaire).

CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
Emplois rémunérés par l'opérateur :	189	199	188
– sous plafond	159	160	160
– hors plafond	30	39	28
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>			
Autres emplois en fonction dans l'opérateur :		34	34
– rémunérés par l'État par ce programme		19	19
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes		15	15

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

On constate un écart entre le budget initial et l'exécution sur les emplois hors plafond qui provient de l'absence ou du retard d'embauche compte tenu de la crise sanitaire.

Le schéma d'emplois 2020 a été réalisé à hauteur de -3 ETP, conformément à la LFI 2020.